

# LE MOUVEMENT GÉOGRAPHIQUE

## JOURNAL POPULAIRE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

ILLUSTRE DE CARTES, PLANS ET GRAVURES.

## ABONNEMENTS

Belgique . . . . . 12 francs par an.  
Union postale . . . . . 15 — —

On s'abonne au siège du journal et dans  
tous les bureaux de poste.

## JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

A.-J. WAUTERS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU CONGO.

## BUREAUX

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :  
13, rue Bréderode, à Bruxelles.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : « Congo ».  
TÉLÉPHONE N° 564.

## SOMMAIRE.

TEXTE : Une étude inédite de Stanley. — Carte de la haute Sanga et du territoire concédé à la Compagnie Sud-Kamerun. — Vers le Tanganika. — L'expédition antarctique belge. — Nouvelles et informations. — Congo français. — Congo allemand. — Chronique géographique : Europe, Afrique, Régions polaires. — Statistique. — Bibliographie.

## UNE ÉTUDE INÉDITE DE STANLEY

Nous recevons de Stanley la lettre suivante :

2, Richmond Terrace Whitehall, S. W.  
4 mai 1899.

Cher Monsieur Wauters,

Dans l'espoir que la préface ci-jointe de mon livre : *A travers le continent mystérieux*, réédité après un intervalle de vingt et un ans, pourra vous intéresser, je me suis permis de vous l'envoyer, d'autant plus qu'elle se rapporte à l'État indépendant du Congo, dont vous êtes parmi les vivants le meilleur propagandiste.

Agrérez, je vous prie, l'expression de mes civilités les plus empressées et croyez-moi bien cordialement votre

HENRY-M. STANLEY.

Chacun connaît le livre célèbre où Stanley a décrit sa première traversée du continent africain, celle où il fit la circumnavigation des lacs Victoria et Tanganika, où il découvrit le lac Albert-Édouard, la grande forêt équatoriale et le cours du Congo moyen, depuis Nyangwe jusqu'à Boma. Cette mémorable expédition, la plus fameuse des explorations africaines modernes est, en réalité, le point de départ pratique du grand mouvement de propension et de progrès dont l'Afrique nous offre, en ce moment, le magnifique spectacle. A peine le télégraphe eut-il révélé à l'Europe l'existence de la grande courbe que fait le Congo sous l'équateur, que les esprits clairvoyants se rendirent compte que la route, si longtemps cherchée pour la conquête du centre de l'Afrique à l'influence civilisatrice et à l'exploitation commerciale des Européens, était enfin trouvée.

Aujourd'hui, l'homme qui a accompli cet exploit, jette un coup d'œil rétrospectif sur les progrès réalisés le long du chemin qu'il parcourait il y a vingt ans au milieu des obstacles accumulés sur sa route par la nature et par les hommes.

Nous devons à son amitié de pouvoir donner à nos lecteurs la primeur de ce travail.

## Préface.

*A travers le continent mystérieux* fut publié pour la première fois en juin 1878, et maintenant qu'une nouvelle édition illustrée va voir le jour, après un intervalle de vingt ans, les éditeurs ont cru qu'il était utile que je profitasse de cette occasion pour jeter un coup d'œil sur les nombreux changements qui se sont produits dans les régions décrites dans ce livre.

J'ai pu remarquer que les conférenciers, quand ils parlent des progrès remarquables accomplis dans l'Afrique équatoriale, fixent vaguement leur point de départ à vingt-cinq ou trente ans. En réalité, les premiers rayons de l'au-

rore n'apparaissent qu'à la fin de 1875, c'est-à-dire peu après la publication de mon appel aux missionnaires, pour l'Uganda. Bien que la *Church Missionary Society* réponde presque immédiatement à mon appel et qu'une somme de 600,000 francs fût réunie, les missionnaires ne quittèrent l'Angleterre qu'en avril 1876 et ce n'est que le 30 juin 1877 que deux de ces pionniers arrivèrent dans l'Uganda.

Ces deux missionnaires et un troisième, qui resta au sud du lac Victoria, étaient avec moi, à cette époque, les seuls Européens parcourant l'Afrique équatoriale. J'étais, moi, à environ 300 kilomètres de la côte occidentale, me frayant laborieusement un chemin vers les cataractes du Congo, pour terminer mon exploration du cours de ce fleuve, tandis qu'à environ 3,000 kilomètres de ma caravane, mes deux compatriotes préparaient l'œuvre de l'évangélisation de l'Uganda. Mais, en somme, l'arrivée de ces missionnaires n'était qu'un signe de l'aurore. En Angleterre, on restait sceptique quant aux résultats de cette mission, et les publications de la *Church Missionary Society* prouvent qu'on n'avait guère l'espoir de réussir; pour augmenter encore ce manque de confiance dans l'efficacité des efforts des missionnaires, arriva, au commencement de l'année suivante, tandis que je revenais en Europe, la nouvelle du massacre de deux d'entre eux. Ainsi, au commencement de 1878 le missionnaire survivant de l'Uganda était le seul blanc établi dans l'Afrique centrale.

La publication de mon livre, en juin suivant, causa, je puis bien le dire, une vive émotion par toute l'Europe. Il fut traduit en plusieurs langues et la vente en fut prodigieuse. En Belgique, en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, il fut discuté à tous les points de vue et provoqua de nombreuses controverses.

Mais le public anglais n'écoula pas les suggestions qu'il contenait en vue d'une action immédiate en Afrique.

L'Angleterre perdit l'occasion de choisir librement son champ d'entreprise; elle resta si longtemps indifférente que l'Afrique équatoriale fut bien près de lui être complètement fermée. Heureusement, il y avait, sur le continent, un homme qui montrait plus qu'un intérêt abstrait pour l'Afrique et qui avait réclamé mes services, peu de temps après mon retour en Europe; mais il avait admis généreusement que le peuple dans l'intérêt duquel j'avais fait mes explorations aurait la priorité. Cette homme, c'était le roi Léopold II, dont le caractère admirable et l'habileté extraordinaire étaient alors connus dans le monde entier. Aucun Anglais, aucun géographe ne fit plus attention à mes lettres publiées dans le *Daily Telegraph*, à mon livre, à mes discours sur l'Afrique que ce Souverain. J'attendis depuis janvier jusqu'en novembre 1878, espérant que l'Angleterre ne resterait pas sourde à mes appels; mais, voyant que les sentiments du public ne se modifiaient pas, je passai le détroit et acceptai le poste d'agent principal du *Comité d'études du haut Congo*, dont le Roi Léopold II était président.

Comme exemple frappant de l'indifférence générale qu'on affectait, en Grande-Bretagne, pour tout ce qui avait été dit et écrit concernant l'Afrique pendant l'année 1878, je rapporte ici l'incident qui se produisit entre deux membres du Comité de la Société royale de géographie et moi-même.

Ces deux messieurs vinrent me rendre visite et l'un d'eux, voyant ma carte manuscrite du Congo pendue au mur, et après avoir pris connaissance des annotations que j'avais

faites le long du cours du fleuve, se tourna vers moi et me dit :

« Combien de temps faudra-t-il, pensez-vous, avant qu'un voyageur blanc revoie les Stanley-Falls? »

— Deux ou trois ans, je suppose, fut ma réponse.

— Deux ou trois ans! s'écria-t-il. « Je m'attendais à vous entendre dire cinquante ans. »

— Cinquante ans! m'exclamai-je.

— Je suis prêt à parier que d'ici vingt ans il n'y aura plus, dans tout le continent, un espace de 100 milles carrés qui n'ait été exploré.

— Allons donc, répondit l'autre gentleman, une telle prédiction est par trop risquée. J'accepte votre pari, mettons que l'enjeu sera de 40 livres sterling et inscrivons-le à l'instant même. »

C'est ce qui fut fait. Les vingt années sont expirées dernièrement. Mais bien que je ne puisse prétendre avoir gagné le pari, on devra avouer que ma prédiction a été presque complètement confirmée par les faits.

Vers la même époque, sir Rutherford Alcock, alors président de la *Société royale de géographie*, fit remarquer dans son discours annuel que je lui avais dit qu'avec assez d'argent, l'Afrique, non seulement pouvait être explorée, mais civilisée et pacifiée. Il me semblait qu'il n'y avait là rien de surprenant; il faut croire que sir Rutherford n'en pensa pas ainsi, puisqu'il jugea que mes paroles méritaient d'être signalées au public. Je ne rapporte ce détail que pour démontrer l'ignorance générale qui régnait alors dans tous les cercles en ce qui concerne l'Afrique.

Sept ans plus tard, je fus introduit par un chanoine de l'abbaye de Westminster chez un évêque bien connu; comme je lui parlais du Congo, Monseigneur me répondit en souriant :

« C'est fort intéressant; mais, ajouta-t-il en hésitant, je ne suis vraiment pas bien sûr de savoir où se trouve le Congo. »

Comme bien on pense, je fus sous le coup d'une bien grande surprise. Tous les journaux du pays avaient, pendant des mois, publié chaque jour, l'une ou l'autre nouvelle concernant la Conférence de Berlin, et je pensais que, certainement, un prince de l'Église devait en avoir connaissance. Mais la coupable inattention de l'évêque à l'égard de grands événements en Afrique avait été tellement grande, qu'il n'avait même pas retenu le nom du Congo!

Je devins donc agent principal du Comité d'Études. Pendant les six années que j'occupai cette position, dirigeant les efforts des Européens dans le bassin du Congo, des rapports sur mes travaux arrivèrent fréquemment en Angleterre, sous l'une ou l'autre forme et toujours la marche des événements semblait y rester inaperçue, bien que l'opinion publique commençât à s'émouvoir en Belgique, en Allemagne, en France et en Portugal.

La conduite des Allemands, aux frontières de la colonie du Cap, en 1883-84, ne put exciter l'alarme en Angleterre. Lord Derby n'était pas le moins du monde troublé par le ton curieux des dépêches de Bismarck, concernant l'Afrique du Sud, et lord Granville ne comprit pas le motif de l'anxiété de Bismarck au sujet de la colonie allemande de Angra-Pequena, ni la signification de la présence d'un navire de guerre allemand dans les eaux de l'Afrique du Sud. Quant il fut trop tard pour prévenir la prise de posses-

sion d'un grand territoire voisin de la colonie du Cap, les Anglais ouvrirent les yeux et constatèrent qu'une puissance européenne, qui pourrait un jour être désagréable à nos colons, s'était établie à proximité des États des Boers, avec qui nous avions déjà eu plus d'une fois de grandes difficultés. On comprit alors qu'un mouvement similaire vers l'intérieur, tenté soit par les Boers, soit par les Allemands, confinerait à perpétuité l'Afrique anglaise du Sud dans les étroites limites de la colonie du Cap. Une manœuvre douteuse d'un navire de guerre allemand, dans l'Afrique australe orientale, montra au gouvernement anglais qu'il serait désastreux d'attendre plus longtemps; on décida l'expédition Warren, qui assura à la Grande-Bretagne le Bechuanaland et lui ouvrit le chemin du Zambèze. Mais, avant la Conférence de Berlin de 1884-85, l'Allemagne était en possession de territoires importants dans différentes parties de l'Afrique occidentale et projetait d'autres surprises du même genre.

Au cours de séances de la Conférence convoquée pour décider de l'avenir du Congo, les paroles et les actes des plénipotentiaires de l'assemblée ne manquèrent pas d'attirer l'attention de tous les journaux importants du Royaume-Uni, mais ne parurent pas, à l'opinion publique, pouvoir influencer directement les intérêts britanniques.

Par contre, sur le continent, les discussions diplomatiques préoccupèrent fortement les esprits. Dans tous les pays, les citoyens se mirent à étudier la carte d'Afrique, dans un but tout autre que celui d'étendre le domaine de leurs connaissances géographiques. Des sociétés, dénommées commerciales, géographiques ou scientifiques, naquirent partout en France, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Suède, et, en peu de temps, des expéditions nombreuses, dissimulées sous des appellations inoffensives, se préparèrent en vue de l'exploration de l'Afrique.

Deux jours après la signature de l'Acte général de la Conférence, l'empereur d'Allemagne proclama son protectorat dans l'Afrique orientale sur des contrées dont les noms étaient restés à peu près inconnus jusqu'alors. Notre secrétaire des affaires étrangères avait une telle peur du prince de Bismarck que, non seulement il donna son acquiescement à cet acte téméraire, mais qu'il s'empressa obséquieusement de donner pour instruction à notre représentant à Zanzibar d'employer son influence à servir les intérêts allemands et à refroidir son zèle à l'égard des nôtres.

Actuellement, sous le gouvernement unionniste qui a heureusement triomphé du successeur du madhi et recouvré à peu près tout ce que le gouvernement de cette période avait perdu, de tels événements peuvent paraître incroyables; mais la période de 1844 à 1885 fut singulièrement désastreuse pour le prestige britannique.

Le vieil homme d'Etat, qui alors présidait aux destinées de l'Angleterre, était au déclin de son pouvoir et de son habileté; mais comme son influence était toujours prépondérante, la nation était impuissante à éviter les erreurs et les malheurs qui l'accablèrent à tant de reprises.

Toutefois, sans vouloir insister sur ce sujet pénible, il m'est permis de dire que lorsque lord Granville signifiâ au prince de Bismarck que l'Angleterre n'opposerait aucun obstacle aux visées allemandes en Afrique, il s'ensuivit naturellement que le prince interpréta cette déclaration comme signifiant que l'Angleterre abandonnerait toutes prétentions sur les territoires qui seraient désirés par les Allemands, ce qui aurait eu pour résultat d'étendre, en un temps merveilleusement court, le protectorat de l'est africain de la côte au Tanganika, et de prévoir l'absorption rapide de l'Afrique orientale, depuis Mozambique jusqu'au golfe d'Aden.

(A continuer.) H.-M. STANLEY.

## CARTE DE LA HAUTE SANGA

ET DU TERRITOIRE CONCEDE

A LA COMPAGNIE SUD-KAMERUN

La région qui s'étend au nord de l'équateur, entre la Sanga, à l'est, et les cours moyens des fleuves du Kamerun, à l'ouest, est, jusqu'à présent, fort peu connue, mais d'importants progrès ne tarderont pas à y être réalisés, grâce à l'établissement d'une administration allemande sur la Sanga, dans les environs de Zimu, et à l'exploitation commerciale des vastes territoires que le gouvernement allemand vient de concéder à la « Compagnie Sud-Kamerun » constituée à Hambourg, le 8 décembre 1898 (\*).

Il ne manque à la carte jointe en supplément à ce numéro, que les itinéraires de l'expédition du lieutenant von Carnap, de ses adjoints, de la station allemande de Yaunde au poste français de Carnotville et à la factorerie belge de Zimu et retour, pour présenter un tableau complet de nos connaissances dans cette partie de l'Afrique. Malheureusement, les calculs des observations des voyageurs allemands ne sont pas

(\*) Voir le *Mouvement géographique*, 1898, col. 604, 1899, col. 83.

terminés et nous avons dû nous borner, pour la rédaction du document, aux itinéraires déjà publiés, soit en Allemagne, soit par nous-mêmes, sans pouvoir y apporter rien d'inédit.

Le cours de la Sanga et de ses affluents reproduit l'une des feuilles de notre *Carte de l'Etat indépendant du Congo*, au 2 000,000<sup>e</sup> (*Mouvement géographique* du 2 février 1896). Quant à la partie occidentale, elle représente les bassins de la haute Sanga, du Nyong et de l'Utamboni, branche principale du Muni, d'après les travaux de Richard Kiepert, rédigés sur les itinéraires de MM. Kund et Tappenbeck, Ramsay, Weissenborn, Morgen, etc.; et nous sommes bornés à y introduire l'itinéraire Gliszinski, publié dans le dernier fascicule des *Mittheilungen* de von Danckelman. Les itinéraires Fourneau et Crampel ont été utilisés pour le bassin de l'Indo, affluent de l'Ogowe.

La concession de la « Compagnie Sud-Kamerun » s'étend à l'extrémité sud-est de la colonie. Elle est limitée au nord, par le 4<sup>e</sup> parallèle, à l'ouest, par le 12<sup>e</sup> méridien, au sud et à l'est, par les limites politiques du territoire allemand. Sa superficie dépasse deux fois et demie celle de la Belgique.

Deux factoreries, créées il y a quelques années par la Société anonyme belge, ont commencé l'exploitation du pays : l'une à Goko, à l'extrémité navigable de la rivière Goko, l'autre à Zimu, sur la Sanga navigable. Aux hautes eaux, les steamers du pool remontent jusque là. La Compagnie aura bientôt ses steamers à elle pour le service des deux rivières.

A l'heure actuelle, une expédition allemande, sous la conduite de M. le Dr Plehn, est arrivée à Zimu et va commencer la reconnaissance des districts voisins, où M. Langeld, docteur de la Compagnie, ne va pas tarder à fonder des établissements de commerce.

A.-J. W.

## VERS LE TANGANIKA

Le chemin de fer transafricain.

La *British South Africa Company* a tenu, mardi dernier, à Londres, une assemblée générale au cours de laquelle M. Cecil Rhodes a fait d'intéressantes déclarations. Parlant de la question du chemin de fer transafricain, le directeur de la Chartered a dit qu'il n'a pu obtenir du gouvernement les garanties qu'il lui a demandées, mais il a reçu, à son retour d'Égypte, une réponse moins absolue qu'auparavant. Il a soumis au gouvernement un autre projet pour lequel les compagnies minières avaient déjà offert leur appui, grâce auquel la ligne serait déjà terminée jusqu'à 250 kilomètres au nord de Buluwayo. Pour le reste, 1,200 kilomètres, il proposait un emprunt de 3 millions de livres à 4 p. c. L'orateur se déclarait participant pour 200,000 livres et M. Brite pour 500,000. Le gouvernement n'a pas accepté le projet. C'est donc à la Compagnie à le réaliser. Voici, du reste, d'après le *Times*, quelques extraits du discours de M. Rhodes :

Il reste 750 milles à construire dans notre propre territoire, depuis The Globe et Phenix jusqu'aux frontières allemandes. Comment ferons-nous pour construire cette ligne? (*Une voix* : Adressez-vous aux actionnaires, j'espère que vous obtiendrez l'argent.) Eh bien! j'aurais voulu soumettre un projet et vous ne devez pas vous alarmer. Voici le projet : (*Applaudissements.*) N'oublions pas qu'il y a 1,217 kilomètres à construire. Le pays ne nous est pas inconnu, nous avons fait des inspections rapides et tout le tracé a été suivi jusqu'au Tanganika; je puis affirmer que la ligne peut être construite au prix de 62,000 francs environ par kilomètre, ce qui fait 75 millions pour la ligne entière. Nous avons reçu une proposition tendant à la construction des premiers 150 milles pour 12 millions de francs, ce qui fait environ 50,000 francs par kilomètre. Comment ferons-nous pour obtenir l'argent nécessaire, c'est-à-dire les 75 millions de francs? La proposition acceptée par les directeurs est celle-ci : Nous proposons de faire un emprunt de 75 millions de francs à 4 p. c. Si je dis « nous », j'entends par là la « Bechuanaland railway Company », mais le capital devra être garanti par la Chartered Company, puisqu'en réalité c'est la Chartered qui le fait. Mais, je désire faire remarquer que l'argent n'est pas demandé pour quatre ou cinq années, car nous ne pouvons construire plus de 320 kilomètres environ par an. Nos sommes encore à environ 1,449 kilomètres des frontières de notre territoire; nous pouvons donc supposer qu'il faudra quatre ans à quatre ans et demi pour achever la ligne. Des compagnies des mines d'or, nous avons déjà reçu assez d'argent pour construire les 240 premiers kilomètres.

Nous proposons de faire un emprunt de 75 millions de francs, mais, comme il faudra cinq ans avant que la somme soit dépensée, il n'y a pas le moindre motif pour qu'elle reste à la Banque d'Angleterre à 2 p. c. C'est pourquoi nous proposons de faire cinq versements égaux de 15 millions à effectuer en cinq ans; le premier versement se ferait maintenant et le second dans un an, ce qui fait qu'en réalité la première année il y aurait deux versements à effectuer. Celui qui effectuerait un versement toucherait 4 p. c. Pour rendre la chose compréhensible, disons qu'une personne prenne pour 2,500 francs d'obligations. Il paiera 500 francs sur lesquels il touchera 4 p. c. et les verse-

ments restants seront éparpillés sur quatre ans, en tout cinq versements équivalents.

Le projet de M. Cecil Rhodes a été adopté à mains levées.

### L'expédition Moore.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro du 9 avril dernier, une expédition chargée d'aller étudier la faune et la flore des grands lacs de l'Afrique centrale, a été organisée à Londres. Le *Geographical Journal* de Ravenstein donne à ce sujet les renseignements suivants, complétant ceux que nous avons publiés nous-mêmes.

M. Moore, chef de l'expédition, accompagné de MM. Berridge et Arnold Matthews, ses adjoints, s'est embarqué à Londres, le 19 avril, en destination de Zanzibar, où il s'arrêtera un certain temps pour y engager des porteurs et une escorte indigènes. Il se rendra ensuite à Chindi, où il sera rejoint par M. Ferguson, topographe et géologue. L'expédition, ainsi complétée, remontera le Zambèze et le lac Nyasa, suivra ensuite la route Stephenson pour arriver à l'extrémité méridionale du lac Tanganika, qu'elle compte atteindre vers les premiers jours de juillet. Pour faciliter à M. Moore l'exploration du Tanganika, l'*African Lakes Company* lui permettra d'utiliser son steamer le *Good News*, le seul bateau à vapeur qui navigue actuellement sur les eaux du lac.

Les travaux de l'expédition prendront plusieurs mois; ils auront principalement pour but l'étude des poissons, des mollusques, de la faune et de la flore du lac. Pendant que M. Moore cherchera à compléter ainsi les renseignements qu'il a réunis au cours d'un premier voyage, M. Ferguson étudiera la structure géologique des montagnes bordant le Tanganika et se livrera à des travaux cartographiques.

Après avoir consacré le temps voulu à l'exploration du lac Tanganika, M. Moore et ses compagnons poursuivront leur voyage vers le nord et traverseront le pays situé au sud du lac Albert-Édouard. Cette région, d'une étendue d'environ 500 kilomètres, n'a été parcourue du sud au nord par aucun Européen. Elle présente, cependant, un grand intérêt; on suppose qu'elle fait partie de la grande dépression (*Graben*) qui traverse l'Afrique centrale dans la direction du nord au sud.

A mi-chemin entre le Tanganika et le lac Albert-Édouard se trouve le lac Kivu, dont il sera intéressant de faire une étude minutieuse afin de voir si sa faune est analogue à celle du lac Tanganika. Le Kivu a été visité, en 1893, par le comte von Götzen, pendant sa traversée de l'Afrique, de l'est à l'ouest, mais ce voyageur ne nous a rapporté que quelques rares renseignements sur la nature physique et rien relativement à la faune et à la flore. On est dans la même ignorance en ce qui concerne le lac Albert-Édouard, qui a à peine été vu par quelques voyageurs passant à la hâte. L'expédition, comme on voit, a devant elle un vaste champ de travail, tant au point de vue des découvertes géographiques qu'elle pourra y faire, que des études auxquelles elle pourra s'y livrer sur l'histoire naturelle et la géologie de la région.

En arrivant à l'extrémité méridionale du lac Albert, M. Moore espère pouvoir utiliser les bateaux qui ont été lancés sur les eaux du lac par l'administration de l'Uganda.

Le comité qui a organisé cette expédition scientifique se compose de MM. le professeur Ray Lankester, sir John Kirk, sir William Thiselton-Dyer, P. L. Sclater et A. Boulenger. Les fonds destinés à couvrir les frais de l'expédition ont été réunis comme suit : la Société de géographie de Londres a souscrit pour 15,000 francs, M. Alfred Beit a donné 25,000 francs et deux autres donateurs, qui désirent garder l'anonymat, ont avancé chacun 12,500 francs, tandis que M. Berridge, un des membres de l'expédition, intervient pour 37,500 francs et que différentes autres sommes, moins importantes, ont été envoyées de divers côtés. On estime que l'expédition durera environ deux ans.

## L'EXPÉDITION ANTARCTIQUE BELGE

La Société royale belge de géographie de Bruxelles a reçu le soir du 27 avril, la relation suivante, résumant les principaux incidents du voyage de la *Belgica* :

Punta-Arenas (Détruit de Magellan).  
1<sup>er</sup> janvier 1899.

Rappelons que c'est le 14 décembre 1897 que la *Belgica* quitte le mouillage de Punta-Arenas, pour se rendre dans la mer Antarctique. Elle s'est dirigée alors par les canaux « Cockburn » et du « Beagle » vers la station argentine de la Terre de Feu « Lapataia » où, grâce à l'obligeance du gouvernement argentin, qui avait mis à la disposition de l'expédition le dépôt de charbon installé par lui en cet endroit, elle complétait ses approvisionnements de combustible. Le personnel scientifique de l'expédition profitait du temps passé, tant au mouillage de Lapataia que dans les baies intermédiaires où il avait fallu stopper (pour ne pas naviguer la nuit dans ces eaux parsemées d'écueils), pour étudier la faune, la flore et la géologie de cette région si intéressante et encore si peu connue.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1898, la *Belgica* quittait la rade d'« Hushua » près Lapataia, se proposant de gagner le large par l'est, en passant la nuit au mouillage d'« Haberton », où un ancien missionnaire anglais a établi une ferme et un comptoir. Mais avant que la *Belgica* ait pu atteindre la baie d'« Haberton », l'obscurité s'était faite presque complète, et le navire donna sur une roche immer-

gée, sur laquelle il resta échoué jusqu'au lendemain. Cet incident n'eut d'autre conséquence matérielle que la perte de la provision d'eau, qu'il avait fallu pomper hors du bord pour alléger le navire. La *Belgica* dut se rendre alors dans la baie de Saint-John, à l'île des États, pour y faire de l'eau. Ce n'est que le 14 janvier qu'elle pouvait quitter ce mouillage et faire route vers les Shetlands du Sud.

En route, on sonde et on procède à la détermination des températures de la mer à différentes profondeurs. Le sondage le plus profond est effectué le 15 janvier, par 55°50' sud et 63°19' ouest de Greenwich, où la profondeur de la mer est de 4,040 mètres. Fait en tout sept sondages de l'île des États aux Shetlands du Sud.

Le 21 janvier, par un temps épais, reconnu la terre pendant une éclaircie. Entré dans le détroit de Bransfield; le temps reste brumeux et la brise fraîchit. Le 22, il vente, tempête du nord-est. En voulant déboucher un daltol, le matelot Wiencke, de Christiania, qui a eu l'imprudence de se suspendre hors du bord, est enlevé par une lame. La mer est démontée, et tous les efforts tentés pour sauver l'infortuné restent infructueux. Quelques instants après, reconnu Low Island, sous le vent. Gagné l'ouest de cette terre pour y rester à l'abri. Le lendemain 23, le temps s'améliore; la *Belgica* fait route vers la baie de Hughes, découvre le 24 un détroit séparant des terres de l'Est un archipel important que nous désignerons provisoirement sous le nom d'archipel de Palmer.

\*\*\*

Pendant les trois semaines qui suivent, l'expédition parcourt en tous sens la baie de Hughes et le nouveau détroit, procédant à un levé rapide des terres, débarquant partout où cela est plus ou moins praticable. Vingt débarquements, effectués entre le détroit de Bransfield et le Pacifique, tant sur la partie est des îles de l'archipel de Palmer, qui bordent le détroit, que sur la Terre de l'Est, appelée depuis « Terre de Danco », viennent enrichir les collections communales à la Terre de Feu.

M. Lecointe procède à la détermination des coordonnées des points saillants; M. Danco détermine les éléments magnétiques partout où il lui est possible de recueillir ses instruments. Le zoologue de l'expédition, M. Racovitz, découvre et recueille des spécimens d'une espèce de podurelle, une espèce de diptère et plusieurs espèces d'acariens minuscules, représentants d'une faune terrestre antarctique jusqu'ici ignorée. Il recueille des échantillons de mousses, lichens et graminées, des observations sur les pingouins, les cormorans et les nombreuses espèces d'oiseaux du large qui fréquentent ces parages. Quant à M. Arctowski et au Dr Cook, ils ne laissent pas échapper une occasion, le premier de recueillir les échantillons de roches qui fourniront des données sur la formation et la constitution géologiques de ces terres, le second, de prendre des photographies qui auront, en dehors du côté pittoresque, un vrai caractère documentaire.

Le 12 février, la *Belgica* entre dans le Pacifique et fait route vers la Terre d'Alexandre 1<sup>er</sup>. Brume assez intense jusqu'au 16. On ne voit pas les îles Biscoë. Le 16, beau temps, très clair; aperçu la Terre d'Alexandre 1<sup>er</sup> dans le lointain; une barrière de glace impénétrable empêche de s'en approcher. Vu aussi une terre dans l'est, la Terre de Grabam ou l'île d'Adelade. Continué vers l'ouest pour explorer un peu la lisière de la banquise. Le 28 février, la *Belgica* se trouve par 70°20' sud et 85° ouest. Il vente de l'est-nord-est en tempête. De grandes brèches se sont formées dans la banquise. Bien que la saison soit très avancée, l'occasion semble propice pour faire route vers le sud et visiter une partie non encore explorée de la zone antarctique. Les risques d'hivernage forcé sont évidents; mais, d'autre part, l'expédition court la chance, en s'engageant dans les glaces, d'atteindre une latitude élevée et, si elle ne peut plus gagner la mer libre, celle d'hiverner tout au moins près des terres nouvelles. Pénétré dans le pack et arrivé, sans trop de difficultés, jusqu'à 71°41' sud, par 85°16' ouest.

(A continuer.)

DE GERLACHE.

## NOUVELLES ET INFORMATIONS

M. Greshoff, directeur de la Société hollandaise du Congo, est à Bruxelles depuis quelques jours, et l'on se réjouit vraiment de voir un homme aussi robuste et en aussi brillante santé, après les 24 années qu'il vient de passer au Congo, interrompues seulement par quatre courts congés en Europe.

C'est en 1875 que M. Greshoff débarqua à Banana, à peu près au même moment qu'y arrivait M. Alexandre Delcommune. Ils étaient tous deux déjà en Afrique lorsque, le 9 avril 1877, arriva à Boma, Stanley qui venait de traverser l'Afrique et de découvrir le Congo. On sait que c'est à la firme hollandaise *Nieuwe Afrikaansche Handelsvennootschap* que revient l'honneur de l'impulsion donnée, dès avant 1860, au commerce européen dans le bas Congo. La première, elle s'installa près de Matadi, à Fuka-Fuka; puis ses agents suivirent rapidement la voie ouverte vers le Stanley-Pool par Stanley, à la tête de l'expédition du comité d'études. Un des premiers bateaux de commerce du haut Congo fut le *Holland*, que M. Greshoff lança sur le Pool.

A l'heure actuelle, grâce à l'intelligente et infatigable activité de l'honorable direction de la Société de Rotterdam, celle-ci n'a pas moins de 7 steamers sur le haut fleuve, savoir : le *Holland*, le *Friedrich l'Antoinette*, la *Wendelina*, la *Henriette*, le *Fumv-Tungu* et la *Reine Wilhelmina*. Cette importante flottille se développe incessamment par le lancement du *Brazzaville* et de la *Carmen*, actuellement sur le sleep de Brazzaville, et par celui d'un dixième steamer emporté par la dernière malle et non encore baptisé.

On annonce pour la fin de ce mois ou le commencement de juin, le retour en Belgique, de M. le capitaine Hanolet, commandant du territoire de Lado.

M. le lieutenant Masui, auquel on doit la belle organisation du musée de Tervuren, quitte le service de l'Etat indépendant. Il retourne au Congo, par le bateau du 18 courant, pour le compte d'une société commerciale qui va installer divers établissements à Boma et dans le Mayumbe.

Le Nil, en aval du lac Albert, ne tardera pas à avoir sur ses eaux un steamer congolais; toutes ses pièces seront bientôt à destination. Puisque nous parlons du Nil, disons que la situation y était, aux dernières nouvelles, très calme, les madhistes s'étant depuis plusieurs mois retirés vers le Nord.

Mouvement des malles. — Un télégramme nous annonce que l'*Albertville*, se rendant du Congo à Anvers, a passé le 2 mai à Lagos.

Un autre télégramme nous apprend que le *Brazzaville* qui a quitté Anvers pour le Congo le 28 avril, a passé le 4 mai à Las Palmas.

Le *Leopoldville*, parti d'Anvers le 6 avril, est arrivé le 25 au Congo.

Ainsi qu'il est annoncé, l'*Anversville* partira d'Anvers pour le Congo, le 18 mai.

M. le comte von Götzen, l'explorateur africain bien connu, et M. Lorin, professeur de géographie à l'université de Bordeaux, veulent bien consacrer, à notre volume, *L'Etat indépendant du Congo*, le premier, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Berlin*, le second, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Bordeaux*, deux flatteuses études pour lesquelles nous les remercions très cordialement.

Publication des actes officiels. — Un arrêté du gouverneur général, en date du 13 février 1899, réglemente comme suit la publication des actes officiels :

ARTICLE PREMIER. — A moins qu'il n'en soit ordonné autrement ou que la date de l'entrée en vigueur des actes officiels ne soit, par application de l'article 4 du décret du 16 janvier 1886, déterminée par celle de l'affichage, les actes du gouvernement, insérés au *Bulletin officiel*, seront obligatoires dans les districts :

1<sup>o</sup> De Banana de Boma, de Matadi, des Cataractes et du Stanley-Pool, dix jours francs après la date d'arrivée à Boma du numéro du *Bulletin officiel* qui les contient; 2<sup>o</sup> Du Kwango, du Lac Leopold II, de l'Équateur et de Nouvelle-Anvers (Bangala), trente-cinq jours francs après la même date; 3<sup>o</sup> De l'Ubangi, de l'Aruwimi, de la province orientale (pour la partie qui se trouve à l'ouest du 20<sup>e</sup> méridien longitude est de Greenwich) et du Luabala-Kasai, cinquante jours francs après la même date; 4<sup>o</sup> District de l'Uele, à l'ouest du 28<sup>e</sup> méridien, longitude est de Greenwich, soixante jours francs après la même date; 5<sup>o</sup> Districts de l'Uele et de la province orientale, la partie qui se trouve à l'est du 26<sup>e</sup> méridien longitude est de Greenwich, nonante jours après la même date.

ART. 2. — Le directeur de la justice inscrira dorénavant sur un registre spécial, conservé dans ses archives, la date de réception à Boma de chacun des numéros du *Bulletin officiel*.

ART. 3. — Ce fonctionnaire portera la même mention à la première page de tous les numéros du *Bulletin officiel* destinés à être envoyés aux commissaires de districts ou chefs de zone. Il en avisera pareillement le public par des avis qui seront affichés conformément à l'article 2 du décret du 16 janvier 1886.

Par ce avis sera également envoyé par les soins de ce fonctionnaire aux greffes de toutes les juridictions de l'Etat. Les greffiers enregistreront cette date pour chaque numéro.

Conférence pour la révision du régime des spiritueux en Afrique. — Au cours de la dernière séance, M. H. Drogmans a fait un intéressant exposé des effets que la consommation de l'alcool, et notamment des alcools concentrés, a produit tant au point de vue physique qu'au point de vue moral parmi les populations noires de la région maritime du Congo. Il a fait connaître en même temps les mesures que l'Etat indépendant a prises pour mettre les indigènes de la région des chutes et de tous les districts du haut Congo à l'abri du fléau, en prohibant d'une façon absolue l'importation des spiritueux au delà de la Mpozo, c'est-à-dire du point initial du chemin de fer.

Sociétés commerciales. — Nous enregistrons la fondation d'une nouvelle société anonyme, « L'Est du Kwango », ayant son siège dans l'agglomération bruxelloise. Elle a pour objet l'établissement de cultures au Congo et l'exploitation des produits naturels du pays. Son capital est fixé à 350,000 francs, représentés par 3,500 actions de 100 francs chacune. Il est créé, en outre, 3,500 actions de jouissance sans désignation de valeur. La nouvelle société a pour administrateur délégué M. O. De Bauw.

Mise en vente des terres. — Aux termes du décret du 9 août 1893, article 10, le tarif des prix de vente fixé annuellement ne s'applique pas aux terrains situés dans les circonscriptions urbaines. Un arrêté du gouverneur général vient de décider que tous les chefs lieux de district, ainsi que tout le littoral du Stanley-Pool seront considérés comme circonscriptions urbaines. Il en est de même du village de Luebo, sur la Lulua.

État civil. — Une série d'arrêtés du gouverneur général réorganisent les ressorts des bureaux de l'état civil et en créent de nouveaux dans plusieurs districts.

Un office notarial au Katanga. — Un office notarial vient d'être créé à Lufoi, dans le Katanga; sa compétence se restreindra exclusivement au territoire du Katanga, délimité ainsi qu'il est dit par l'arrêté du 8 avril 1897.

Conseil de guerre. — Un conseil de guerre est institué au chef-lieu de la zone nord du district des Cataractes.

Le port de Boma en 1898. — Pendant l'année 1898, il est entré dans ce port 93 navires au long cours, d'un tonnage de 170,023 tonnes, et 236 bâtiments de cabotage, jaugeant 6,577 tonnes. Sous le rapport des nationalités, les navires au long cours se décomposaient comme suit : 38 anglais, 24 allemands, 23 belges et 8 français.

Le port de Banana en 1898. — La même année, le port de Banana a été visité par 122 navires au long cours, d'un tonnage de 204,796 tonnes, se répartissant comme suit au point de vue des pavillons : 43 anglais, 31 allemands, 24 belges et 23 français, et par 267 bâtiments de cabotage, d'un tonnage de 13,915 tonnes.

Compagnie du chemin de fer du Congo. — Avis. — Le coupon n<sup>o</sup> 5 des obligations 4 1/2 p. c. de la Compagnie sera payable, à raison de fr. 11,25 par coupon, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1899, dans les établissements financiers désignés ci-après :

A Bruxelles : chez MM. Balsez & C<sup>o</sup>, banquiers, 7, rue d'Arenberg; chez M. L. Lambert; à la Banque de Bruxelles; chez M. F. Philippson; à la Caisse commerciale de Bruxelles; au Crédit Général de Belgique; chez MM. Cassel & C<sup>o</sup>; à la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale; à Anvers : à la Banque d'Anvers; à la Banque de commerce; à Gand : à la Banque de Gand; à Liège : à la Banque Générale de Liège; à Tournai : à la Banque centrale tournaïsiennne; à Huy : chez MM. G. De Lhoneux & C<sup>o</sup>.

Marché d'Anvers. — *Caoutchouc*. — A cause des stocks considérables en provenances du Nigâr, Benin et Gold-Coast qui pèsent actuellement sur le marché de Liverpool, l'article est en continuation plutôt faible et durant la grande partie de la semaine écoulée, les importateurs anglais ont montré un réel désir de vendre, parfois à des cours de 25 à 30 cents en baisse.

Parmi les 430 tonnes importées dernièrement par le steamer *Brusselsville*, quelques districts du Congo sont représentés par des renforts très importants; ainsi nous relevons pour les districts des Bangala, 125 tonnes; du Kasai, 70 à 75; du Kwango, 64; de l'Aruwimi, 50; de l'Équateur, 44; quant aux districts de l'Uele, Lac Leopold II, Manyma et Ubangi, ils figurent dans cette cargaison pour des quantités variant de 5 à 20 tonnes.

A Londres, le Para fine disponible cote 4 sh. 2 d. à 4 sh. 2 1/2 d. prix nominal.

### Bulletin financier.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	Cours négociés	
	à la date du 1 <sup>er</sup> février 1899.	à la date du 8 février 1899.
État du Congo. (Lots à primes. . . . .)	92	92
« Obligations 4 1/2 % . . . . .	97 75	97 25
Compagnie du chemin de fer du Congo. (Actions ordinaires. . . . .)	17 00	17 00
« Obligations 4 1/2 % . . . . .	5800	5800
Société belge du Haut-Congo. (Priviligiées. . . . .)	526	527
« Ordinaires. . . . .	560	565
Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie. (Ordinaires. . . . .)	2230	2207
Compagnie des Produits du Congo. . . . .	2675	2900
Compagnie du Katanga. (Priviligiées. . . . .)	930	900
« Ordinaires. . . . .	4110	4323
Compagnie du Lomami. (Priviligiées. . . . .)	760	924
« Ordinaires. . . . .	1400	1442
Compagnie des Magasins généraux du Congo. (Ordinaire. . . . .)	2330	2489
Compagnie Sud-Kamerun. (Jouissance. . . . .)	2000	2125
« Capital. . . . .	1025	1017 50
Compagnie Outremeur. (Capital. . . . .)	915	980
« Dividende. . . . .	725	725
		354 25

## CONGO FRANÇAIS

Nous apprenons la nomination de M. le marquis de Bonchamps, ancien membre de l'expédition du Katanga, en qualité de commissaire du gouvernement, à Brazzaville, en remplacement de M. Henrion, décédé. M. de Bonchamps s'embarquera le 10 mai, à Bordeaux, pour Libreville et Matadi.

Organisation de l'Ubangi. — Le gouvernement de l'Ubangi se divise actuellement en une région civile et trois régions militaires : 1<sup>o</sup> La région du haut Ubangi, qui a pour chef-lieu Bangi; elle se divise en deux arrondissements : le cercle de Bangi et le cercle de Mobaye; 2<sup>o</sup> la région Sakara, chef-lieu Bangaso, divisée également en deux cercles, celui de Bangaso et celui de Uango; 3<sup>o</sup> la région Zandé, chef-lieu Semio, divisée en trois cercles, ceux de Semio, Rafai et Ziber; 4<sup>o</sup> la région du Sneh, chef-lieu Tambura, divisée provisoirement en trois cercles : Tambura, Fort-Desaix, Meshra-el-Reck.

Chaque région est commandée par un officier ou un fonctionnaire ayant le grade ou le rang de chef de bataillon ou, à défaut, celui de capitaine. Chaque cercle est commandé par un capitaine, un lieutenant ou un fonctionnaire civil d'un grade assimilé. Les cercles comprennent encore une série de stations de transit ou de surveillance commandées par des sous-lieutenants, des chefs de poste ou des sous-officiers. Les trois régions militaires possèdent ensemble, comme garnison, trois compagnies de tirailleurs sénégalais à l'effectif de 125 hommes. La

civilisation pour le relèvement moral, matériel et social des peuples nègres. Mais de même qu'il fallait des années de publications et de conférences pour dissiper la terreur irrationnelle que l'Européen nourrissait à l'égard de l'Afrique, de même il fallut des années pour amener les constructeurs de chemins de fer à prendre l'Afrique pour champ d'opérations. Peu après la fin de l'expédition d'Emin, le chemin de fer du Congo fut commencé et à l'heure actuelle il est livré entièrement au trafic; les actions de 500 francs valent 1,700 francs, ce qui prouve que la confiance des actionnaires a été largement récompensée.

Les dernières nouvelles de l'Afrique orientale nous apprennent que 390 kilomètres du chemin de fer de Mombasa et Nyanza ont été construits et on dit qu'en mai prochain, la locomotive arrivera à mi-route du lac Victoria. Dans l'Afrique orientale allemande, on a établi 43 kilomètres de voies ferrées; on étudie à présent de nouveaux projets et peut-être fera-t-on avant peu un essai de construction sur une grande échelle. Entretemps, cependant, les troupes indigènes sont occupées à la construction d'une route carrossable entre le port de Dar-es-Salam et Ujiji, via Kilosa et Tabora.

Bien qu'en ce moment il n'y ait pas 800 kilomètres de voies ferrées livrées au trafic dans l'Afrique équatoriale, des extensions considérables sont à l'étude. Le « British East Africa railway » sera naturellement continué jusqu'au lac Victoria dès que le Parlement aura voté les sommes nécessaires. L'Etat du Congo, après l'achèvement et le plein succès du chemin de fer reliant le bas au haut fleuve, étudie la construction de nouvelles lignes dans le haut Congo. Le Zambèze aussi sera relié bientôt au lac Nyasa, et nous apprenons que le « Bulawayo railway » sera continué jusqu'au Tanganyika.

Mes prédictions concernant l'Afrique sont si près d'être réalisées que je suis tenté de faire une autre prophétie : vers 1918, on y trouvera 8,000 kilomètres de voies ferrées, tandis qu'il n'y en a que 800 maintenant.

\*\*\*

Quand mes lettres, appelant l'attention sur les besoins spirituels et matériels de l'Afrique, parurent dans les colonnes du *Daily Telegraph* (1874-77), il n'y avait ni mission, ni école, ni église, ni commerce légitime quelconque dans les régions équatoriales. Mais, depuis 1877, de grands changements se sont opérés. Les statistiques de l'Uganda seul suffisent pour nous montrer les progrès réalisés. On a établi dans cette colonie 372 églises et missions, comptant 95,373 convertis au christianisme. Environ une centaine d'Européens y résident, et le premier rapport officiel (1897) accusait un mouvement commercial se chiffrant par 750,000 francs. Il est bon de rappeler qu'on discuta longtemps le point de savoir si la Grande-Bretagne conserverait ou abandonnerait l'Uganda.

La contrée dont il est question dans les premiers chapitres de mon livre forme aujourd'hui l'Afrique orientale allemande. Quels changements s'y sont produits ! A l'époque de ma traversée, personne n'aurait pu prévoir ou rêver que l'Allemagne serait devenue maîtresse de sa destinée. Souvent j'eus, lorsque je parcourais ces pays alors vierges, des visions d'avenir. Mais je ne voyais pas d'Allemands dans mes rêves. Cependant, il se peut que tout soit pour le mieux et que l'Angleterre doive beaucoup à l'Allemagne, qui l'a tirée de sa somnolence et l'a amenée à envier ce que Bismarck a si hardiment annexé.

La population blanche de cette colonie, à la fin de l'année dernière, était de 922 résidents, dont 678 Allemands; le mouvement commercial accusait une valeur de 1 1/2 million de francs. Certes, il faudra du temps avant que les villes côtières arabes subissent des changements, mais, à l'intérieur, leur caractère et leur aspect se sont modifiés complètement.

Le militarisme allemand, qui est, comme nous savons, des plus sévères, ne ressemble nullement à la nonchalance arabe. Les petits garçons se sont assimilés facilement l'esprit dominant et imitent les militaires. Dans chaque port il y a des postes de douane, et l'autorisation de voyager dans l'intérieur ne peut être obtenue que du gouverneur. Les mesures énergiques de von Wissman ont supprimé depuis longtemps la traite des noirs et le marché aux esclaves n'est maintenant plus qu'un souvenir.

Les villes côtières sont reliées entre elles télégraphiquement et il y a communication par câble, via Zanzibar, avec l'Europe.

Viji, le port du lac Tanganyika où je rencontrai Livingstone en 1871, a maintenant un aspect européen. Les bâtiments du gouvernement sont bâtis en pierre et ont deux étages; une longue et large rue, ombragée par des arbres fruitiers, traverse le centre de la ville. Des capitaux allemands, à concurrence de 1,400,000 francs, ont été placés en plantations de tabac, café, cacao, thé, cardamome et vanille, et je suis heureux d'apprendre que les lois sur la chasse sont strictement observées.

\*\*\*

Les changements de l'Afrique équatoriale ne sont nulle

part aussi visibles que dans la région du Congo. On peut s'en faire une idée par le fait qu'un éminent statisticien belge a pu réunir les titres de 3,800 ouvrages publiés depuis 1880, ayant tous trait à ce pays; dans la table chronologique, 48 explorations sont mentionnées. (1)

La table suivante, des importations et exportations, montre les progrès commerciaux de l'Etat indépendant :

ANNÉES.	IMPORTATIONS. Francs.	EXPORTATIONS. Francs.	TOTAL. Francs.
1893 . . . . .	9,175,100	7,512,300	16,687,400
1894 . . . . .	11,394,725	11,031,700	22,426,425
1895 . . . . .	10,685,850	12,135,650	22,821,500
1896 . . . . .	15,227,775	15,091,125	30,318,900
1897 . . . . .	22,181,450	17,457,100	39,638,550

La valeur moyenne des exportations pendant chacune des cinq années précédentes (1888-92) ne se chiffrent que par 5,498,025 francs.

Depuis les débuts de l'occupation du Congo, en 1879, jusqu'en 1890, le Roi des Belges défraya personnellement l'œuvre entreprise; le 3 juillet 1890, pour la première fois, le gouvernement belge vint à l'aide de Sa Majesté en lui accordant une somme globale de 5 millions de francs et un subside annuel, pendant dix ans, de 2 millions. Cette somme et le subside personnel du Roi furent, pendant quelques années, le principal soutien de l'Etat; en 1898, le revenu total est estimé à 14,765,200 francs, tandis que les dépenses dépassent ce chiffre de 2,486,925 francs.

Certains publicistes anglais ont assez vivement critiqué ces dépenses, qu'ils trouvaient exagérées; mais le gouvernement de l'Etat se justifie en se comparant à quelqu'un qui serait venu dans un pays très vaste, mais condamné à rester improductif, à moins que des dépenses libérales ne fussent faites pour les améliorations qui mettraient en valeur ses ressources et le rendraient accessible partout.

En 1879, le Congo était pour ainsi dire impénétrable au blanc, à moins qu'il ne consentit à risquer sa vie chaque jour. Il était ravagé par les cannibales, des tribus cruelles et guerrières, des trafiquants d'esclaves; des influences destructives de toute espèce empêchaient ses populations de lutter pour la vie et la liberté.

Il n'y avait ni routes, ni d'autres moyens d'explorer le pays. Chaque tribu barrait au voyageur l'entrée du pays, et les frontières étaient de toutes parts exposées à l'invasion de tout étranger blanc qui voulait se donner la peine d'y planter son drapeau; finalement, il devint nécessaire, pour chaque puissance ayant des possessions en Afrique, de rendre son occupation effective. De pareilles nécessités occasionnaient des dépenses interminables et importantes, et peu d'hommes autres que le Roi Léopold auraient soutenu si longtemps, de leurs propres deniers, cette grande entreprise. De 1879 à 1890, Sa Majesté a dépensé environ 22,500,000 francs, et, depuis lors, les dépenses totales de l'Etat se sont élevées à environ 75 millions de francs.

Ces dernières dépenses ont été couvertes grâce au subside du Roi, 9 millions; à l'intervention de la Belgique, 5 millions; aux subsides annuels de la Belgique, 18 millions; aux douanes et impôts, 47,900,000 francs, formant un revenu total de 79,500,000 francs et laissant un déficit de 18 millions.

Comme balance de ce déficit, l'Etat possède 19 steamers et 40 barques en acier, d'une valeur de 2,500,000 francs; des établissements qu'on peut estimer à 12,500,000 francs; des armes, des munitions, des marchandises, du charbon, etc., pour 2,500,000 francs; et des parts dans la Compagnie du Chemin de fer, dans les sociétés commerciales, des télégraphes et des plantations, d'une valeur d'environ 10 millions, soit en tout 27,500,000 francs.

A tout cela, et ce qu'on peut considérer comme constituant l'actif de l'Etat, il faut ajouter la valeur des terres domaniales qui, à certains endroits, se vendent 2,000 francs l'hectare.

Si l'Etat était à racheter, la valeur de la terre rendue accessible par des chemins de fer et des steamers, devrait, certes, être prise en considération. A côté de ce qui a été spécifié comme constituant l'actif de l'Etat, il y a lieu de considérer également la marche toujours de plus en plus prospère des revenus. A l'heure actuelle, ils se chiffrent, sans les subsides, par 11,765,050 francs.

Si l'Etat récolte les fruits de l'aide généreuse prêtée aux planteurs de café, de cacao, etc., à la construction du chemin de fer actuellement achevé et aux compagnies commerciales qui, maintenant, ne sont l'objet d'aucune restriction dans leurs transports de marchandises et de produits, il y aura nécessairement chaque année une augmentation matérielle dans les revenus. A en juger par ces quelques données, il ne me semble pas que la situation financière de l'Etat soit instable; je suis, au contraire, amené à croire qu'elle est tout autre.

La politique de Sa Majesté a été telle que l'Etat a été fondé sur des bases qui doivent finir par la prospérité; ni

(1) A.-J. WALTERS avec la collaboration de Ad. BUVL, *Bibliographie du Congo, 1880-1895*. Catalogue méthodique de 3,800 ouvrages, brochures, notices et cartes relatifs à l'histoire, à la géographie et à la colonisation du Congo. Un vol. in-8° de XLIX-356 p. Bruxelles, 1895.

le travail, ni les sacrifices personnels n'ont été épargnés; ses libérales avances pécuniaires au chemin de fer, aux compagnies commerciales, aux planteurs, ont eu pour conséquence que des capitaux de plusieurs millions de francs sont actuellement engagés dans les entreprises du Congo. Il se peut que Sa Majesté ne recouvre jamais personnellement un penny des 22,500,000 francs qu'il a sacrifiés à la création de l'Etat; mais cela le laisse complètement indifférent. Quelle que puisse être l'augmentation des revenus, elle sera certes employée à soutenir de nouvelles entreprises, à créer de nouveaux chemins de fer, à augmenter la flottille, à contribuer, en un mot, à développer l'expansion ou les ressources de l'Etat et accroître la valeur du legs qu'il se propose de faire au peuple dont il est le roi et le loyal serviteur.

Un de mes honorables amis a donné dernièrement une conférence devant la *Société de statistique*, en vue de démontrer que la fondation de l'Etat du Congo a été un échec au point de vue financier. Pour toute réponse, je crois pouvoir me borner ici à donner le bilan de quatre territoires africains. Je prie l'honorable ami dont il vient d'être question, ainsi que ceux qui pourraient partager sa manière de voir, d'y prêter toute leur attention :

NOM DE L'ETAT OU DU TERRITOIRE.	ANNÉES.	RECETTES. Francs.	DÉPENSES. Francs.	DÉFICIT. Francs.
Etat du Congo . . .	1891	4,554,925	4,554,925	"
—	1892	4,800,875	4,731,975	"
—	1893	6,664,500	5,440,675	"
—	1894	7,754,525	7,383,550	"
—	1895	8,116,250	7,370,925	"
—	1896	10,359,900	8,236,300	"
—	1897	9,369,250	10,141,875	772,625
—	1898	14,765,850	17,251,975	2,486,925
Première année de l'exploitation du chemin de fer (évalué) :				
—	1899	19,966,500	19,925,450	"
L'Est africain britannique . . .	1897	816,750	3,358,650	2,541,900
L'Est africain allemand . . . .	1897	5,462,375	7,456,500	1,994,125
Le Kamerun . . .	1897	1,458,200	1,729,250	271,050

Le protectorat de l'Uganda, qui a été fondé tout récemment, présenterait évidemment un bilan plus avantageux que celui des quatre territoires mentionnés ci-dessus; mais on remarquera que les déficits de l'Afrique britannique ou germanique ne sont pas moins importants, car le Congo, pendant sa période de formation, n'avait pas de recettes du tout; pour couvrir ses dépenses, il n'avait que le subside personnel du roi Léopold.

Je pense qu'il n'est pas nécessaire d'insister et qu'il est démontré que mon honorable ami s'est trompé dans ses appréciations financières.

Comme conclusion à cette préface, je joins ici une table montrant les progrès de l'Afrique équatoriale durant ces vingt dernières années :

ETAT OU TERRITOIRE	Kil. de ch. blanche.	Missions, de ch. églises.	Convertis ou au chris- tianisme.	Commerce (en francs).	Revenus (en francs).
Congo . . . . .	1,678	400	67	10,000	39,638,550
Uganda . . . . .	100	372	97,585	710,000	3,550,000
Brit. East Africa . . . . .	101	380	6	600	5,470,000
Brit. Cen- tral Afr. Congo fr. Af. or. all. Kamerun . . . . .	300 300 922 253	55 25 15 49	5,000 2,500 2,500 900	2,906,600 14,307,050 15,950,000 14,625,000	750,000 3,090,550 5,462,375 1,458,200
Totaux . . . . .	3,654	829	545	119,075	87,607,200
					31,642,925

En présence des progrès remarquables de ces territoires ont été le théâtre jusqu'à présent, mon souhait le plus sincère est qu'ils soient plus grands encore pendant les vingt années qui vont suivre.

HENRY-M. STANLEY.

## L'EXPÉDITION ANTARCTIQUE BELGE

[SUITE (1)]

Le 3 mars, devant l'impossibilité absolue d'aller plus loin, vint de bord et fait ce jour-là et les jours suivants, en tout, 7 à 8 milles vers le nord dans un pack très compact.

Le 10 mars, la *Belgica* est définitivement bloquée : les « pans » ou plaques de glace qui entourent le navire se soudent entre elles et forment bientôt un immense champ de glace. La *Belgica* doit se trouver à ce moment à environ 60 ou 70 milles de la lisière de la banquise. Pris des dispositions pour l'hivernage; entouré le navire d'un talus de neige s'élevant jusqu'à la hauteur du pont, pour réduire la déperdition de chaleur par rayonnement, construit une toiture sur le pont, etc. Resté cependant sous pression jusqu'au 26 mars, en prévision d'une détente possible.

Dès la seconde moitié du mois de mars, le froid devient très rigoureux par les vents de la partie sud. La température dépend d'ailleurs essentiellement de la direction du vent : les vents du sud occasionnant du temps clair et froid, les vents du nord, c'est-à-dire ceux du large, du temps couvert presque toujours, brumeux souvent, et des températures voisines de zéro, parfois même le dégel. La dérive aussi est fonction directe du vent.

(1) Voir le *Mouvement géographique* du 7 mai.

Atteint, en dérivant, la latitude 71°34' par 89°10' ouest, le 16 mai, et 71°36' par 87°39', le 30 mai.

Sous l'action des mouvements qui l'animent, l'aspect du pack change constamment. Généralement très compact, il présente parfois de grandes lagunes : clairières, chénaux ou simples veines d'eau. Des crevasses, dont la détente fait des veines ou des chénaux, s'étendant souvent à perte de vue vers le nord ou le sud, l'est ou l'ouest, se produisent quelquefois à proximité du navire qui, serré dans son étai de glace, reste impuissant à les gagner. Ces vides dans la banquise ne tardent jamais du reste à se refermer, soit par congélation, s'il fait calme, soit par pression, et alors de hauts bourrelets de glace (hummoks) se dressent sur la ligne du contact.

Il vente beaucoup pendant l'hivernage et les tourments de neige rendent fréquemment impossible tout travail au dehors. Il est également impossible, à cause de la mobilité de la banquise et de la fréquence des coups de vent, de faire sur la glace une excursion de quelque durée.

Le soleil se couche le 17 mai, pour ne plus s'élever au dessus de notre horizon que le 21 juillet.

Le lieutenant Dancot tombe malade au commencement de mai; malgré les soins assidus du docteur, son état empire journellement, sans qu'heureusement le brave garçon se rende compte de gravité de son état. Le 5 juin à sept heures du soir, il s'éteint doucement entouré de ses camarades affligés, parmi lesquels il ne comptait que des amis. Le surleudemain à midi, il était glacé à l'immersion du corps au travers d'un trou pratiqué dans la glace; il faisait froid et mauvais, et tout contribuait à donner à cette triste cérémonie le caractère le plus lugubre qui se puisse imaginer.

Les phoques et les pingouins, sans être jamais fort nombreux dans les environs immédiats du navire, ont constitué cependant une grande partie de notre ordinaire pendant les derniers mois de l'hivernage, et cet appoint de chair fraîche n'a pas peu contribué à maintenir l'état sanitaire qui, sauf pendant la période critique, celle de la nuit polaire, caractérisée par des troubles cardiaques, est resté excellent.

\*\*\*

Au mois d'octobre, les crevasses, chénaux et clairières deviennent plus nombreux, bien qu'à certains jours la banquise soit désespérément close. Autour du navire, toutefois, et dans un rayon de plus d'un mille, elle reste compacte. La *Belgica* est à 600 ou 700 mètres du bord d'un immense « floe » de deux milles de diamètre. Autour de ce « floe » ou champ de glace, règnent fréquemment des veines ou chénaux; sur le bord le plus voisin du navire, à 600 mètres environ, une clairière s'est ouverte au commencement du mois, et ne s'est plus refermée depuis ce partielle et temporairement, à la suite de pressions. Ces pressions déterminent des crevasses sur les bords du « floe » et l'ébrèche petit à petit. Cependant l'été avance à grands pas, et certains jours, lorsque le vent est au sud, la température s'abaisse assez pour que la « jeune glace » puisse se former. Un second hivernage paraît imminent. Au commencement de janvier (1899), décidé de scier un canal qui nous permette de gagner la clairière en question. Dans la plus grande partie de sa longueur, qui est de 750 mètres, ce canal peut heureusement être tracé suivant un chénaux qui s'est refermé par congélation au mois de mai, et partant, dans la glace relativement peu épaisse. Des mesures, pratiquées à l'aide de la sonde Van den Broeck, donnent en moyenne 1 mètre d'épaisseur à la glace qu'il faut scier. Près du navire, là où la glace est plus ancienne, l'épaisseur dépasse 2 mètres.

Comme il faut ouvrir ce canal non seulement en sciant suivant le tracé choisi pour les bords, mais encore suivant de nombreuses lignes transversales, afin que les blocs de glace ainsi déterminés soient manœuvrables et puissent être conduits dans la clairière, c'est quelque chose comme 2,500 à 3,000 mètres de glace qu'il nous faut scier, et ce travail, auquel tout le personnel participe, dure près de trois semaines. Vers le 1<sup>er</sup> février, il ne reste plus à scier et à faire sauter à la tonite que les blocs adjacents au navire; mais des pressions s'exercent, le canal à peine terminé se rétrécit, en même temps que la clairière dans laquelle il aboutit se referme. Il nous est toujours impossible de nous dégager. Heureusement, au commencement de février, de légers mouvements de houle se font sentir; sans doute, sommes-nous beaucoup plus près de la lisière que nous ne l'étions au début de l'hiver. Le 11 février, une grande détente se produit. Du nid de corbeau, on voit la clairière se prolonger à perte de vue vers le nord; notre chenal s'ouvre un peu aussi, mais pas suffisamment pour nous permettre de nous dégager. La houle devient de plus en plus perceptible, nous nous remettons à dégager le canal encombré de jeune glace et de « bouillie » de glace et de neige. Le 13 février, nous parvenons à donner quelques tours d'hélice, et le 14, à 2 heures du matin, nous pouvons enfin quitter notre poste d'hivernage. Ce jour-là et le lendemain nous parvenons à gagner 15 ou 16 milles vers le nord. Il ne pouvait plus être question évidemment de faire route vers le sud. Le soir du 15, nous sommes de nouveau « bloqués ». La banquise, très fragmentée par la houle, est si close, si compacte, que nous avons de la peine à nous éloigner un peu de quelques icebergs dont le voisinage peut être dangereux.

Cependant, le ciel est très obscur dans le nord, c'est un indice certain qu'il y a, dans cette direction, une grande étendue d'eau, la mer libre peut-être.

La houle devient plus forte de jour en jour. Il devient évident que nous ne pouvons être loin de la lisière et, en effet, vers le 20, du nid de corbeau, nous apercevons sous le « watersky » une longue ligne noire, s'étendant sur l'horizon de l'est à l'ouest. La mer libre n'est donc qu'à 7 ou 8 milles au nord. Mais la banquise reste parfaitement compacte, bien que la houle s'y propage aisément.

\*\*\*

Pendant tout l'hiver, la *Belgica* n'a été soumise qu'une seule

fois à de fortes pressions; pendant quelques instants seulement on a pu croire le navire en danger. Maintenant, constamment heurté par de grandes plaques soulevées par la houle, notre petit bâtiment se trouve dans une bien fâcheuse situation. Aussi, ce fut un vrai soulagement pour tous quand, le 14 mars, à 2 heures du matin — date fatidique, décidément, que ce 14 — le pack s'ouvrit suffisamment pour nous permettre d'y naviguer et de gagner le large.

Pendant cette seconde période de notre détention dans la banquise, les vents furent presque constamment de l'est et de la dérive vers l'ouest fut considérable. Nous étions par environ 103° de longitude ouest à notre sortie du pack, en sorte que la dérive générale s'est trouvée être de 18° vers l'ouest, par environ 70°30' de latitude moyenne. Nous n'avons pas vu l'apparence de terre signalée sur les cartes par 70° sud et 100° ouest. Il est d'ailleurs à remarquer que notre dérive, presque aussi rapide vers le sud avec des vents du nord qu'elle l'était vers le nord avec des vents du sud, ainsi que les sondages que nous avons effectués pendant notre dérive chaque fois que le temps a permis d'observer, portent à plusieurs degrés au sud les contours hypothétiques du continent austral dans cette partie de la zone antarctique.

Pendant cet hivernage, le premier qui ait été fait dans les glaces australes, nous avons pu faire de bonnes observations magnétiques, réunir une série importante d'observations météorologiques horaires et recueillir une belle collection de spécimens de la faune pélagique et abyssale, ainsi que des échantillons de sédiments sous-marins.

C'est le 14 mars, disons-nous, que nous pûmes enfin nous soustraire à la longue étreinte des glaces. A midi, nous atteignons la mer libre. Le 16, à 4 heures de l'après-midi, nous reconnaissons l'île Noir et à 6 heures, nous jetons l'ancre à l'abri de cette île par une brise fraîche de l'ouest.

Du pack à la Terre de Feu, nous n'avons pas rencontré un seul fragment de glace, ce qui est pour le moins digne de remarque. Pendant la nuit du 26 au 27, violentes rafales; à 5 heures du matin, le vent souffle de OSO en tempête. Nous chassons sur notre ancre au moment où nous nous apprêtons à appareiller et n'avons d'autre ressource que de filer la chaîne pour sauver le navire qui dérive rapidement vers les roches. A 9 heures du matin, tandis que la tempête fait rage au large, nous entrons dans le chenal de Cœkburn, et le lendemain, au petit jour, nous arrivons au mouillage de Punta-Arenas, quatorze jours après notre sortie du pack.

DE GÉRLACHE.

## UNION PHILANTHROPIQUE COLONIALE

Le major Fivé, ancien président du Cercle Africain de Bruxelles, avait conçu l'heureuse idée, quelque temps avant son dernier départ pour le Congo, de créer, sous les auspices du Cercle, une association ayant pour but de donner aide et protection à ceux de nos concitoyens qui, ayant servi honorablement sur le territoire de l'Etat indépendant du Congo, rencontreraient des difficultés pour retrouver, à leur retour en Europe, le moyen d'employer leur activité et leurs facultés.

M. le colonel Thys, successeur du major Fivé à la présidence du Cercle Africain, a tenu à mettre en œuvre le généreux projet de son prédécesseur, en l'étendant à toutes nos entreprises d'outre-mer, sans distinction.

Un comité provisoire nommé au sein du Cercle, sous la présidence de M. l'auditeur général Tempels, a élaboré les statuts, dont voici les deux premiers articles :

ARTICLE PREMIER. — L'Union philanthropique a pour but : a) D'aider les personnes ayant servi l'œuvre coloniale, à retrouver un emploi ou du travail; b) de leur fournir les soins médicaux; c) d'intervenir en leur faveur, en cas d'urgence, de façon pécuniaire.

ART. 2. — L'Union se compose de membres effectifs et de membres protecteurs qui composent l'assemblée générale. Les membres contractent l'engagement de prêter leurs bons offices au comité administratif pour tous les renseignements et recommandations demandés par celui-ci. Les membres effectifs paient une cotisation annuelle de dix francs au moins. Les membres protecteurs paient une cotisation annuelle de cinquante francs ou une somme de deux cents francs une fois payée. De plus, le comité administratif peut élever au titre de membre protecteur les personnes qui, par leur situation, sont à même de rendre à l'Union des services d'ordre moral ou matériel.

Le comité administratif a été désigné pour la première fois par le Conseil du Cercle Africain. Il se compose comme suit :

Président : M. Tempels, auditeur général honoraire; vice-président : M. le capitaine commandant Liebrechts, secrétaire général du département de l'intérieur de l'Etat indépendant du Congo; secrétaire-trésorier : le capitaine commandant Lebrun; secrétaire-trésorier adjoint : le lieutenant Miiz; membres : MM. le major Avert, J. Cousin, ingénieur, G. de Rogée, le chevalier Descamps, sénateur, le docteur Dryepont, le notaire Ectors, sénateur, le major Fivé, Léon Lambert, Valère Mabille, industriel, le docteur Thiriart, sénateur, le lieutenant-colonel Thys, officier d'ordonnance du Roi, directeur administrateur de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, le lieutenant-colonel Wouters, directeur général de la garde civique au ministère de l'intérieur.

Ce conseil a été définitivement installé dans ses fonctions par le président du Cercle Africain, dans une séance qui a eu lieu mercredi dernier au local du Cercle Africain (Hôtel Ravenstein).

M. le colonel Thys, dans son discours d'ouverture, dit voici un résumé, a fait ressortir en termes excellents le but de l'Union philanthropique coloniale.

« L'œuvre coloniale, a dit l'honorable directeur général du

Chemin de fer du Congo, ne peut atteindre le développement et la puissance désirables que si ceux qui s'y dévouent peuvent travailler avec toute l'ardeur dont ils sont capables sans constamment devoir se soucier de leur repos ou de leur avenir.

« Les entreprises d'outre-mer, pour pouvoir marcher rapidement dans la voie du progrès, non seulement doivent être conduites par des hommes décidés et actifs, mais il faut encore que ceux qui s'y consacrent, puissent compter sur la solidarité de leurs compatriotes, qui bénéficient de leur œuvre dans la mère patrie.

« D'autre part, les qualités qu'il faut demander à ceux qu'on charge de la difficile mission de planter dans des terres nouvelles le drapeau de la civilisation, d'ouvrir des régions inconnues à l'influence industrielle et commerciale de leurs concitoyens, sont devenues si nombreuses, qu'il ne serait ni juste, ni humain de faire porter tout le poids des revers et des insuccès éventuels par ceux-là mêmes qui ont été à la peine.

« S'il est vrai que nous pouvons demander à tous nos concitoyens de faire preuve de sentiments de bienveillance à l'égard des victimes de l'œuvre coloniale, on peut en exiger davantage de la part des dirigeants de ces entreprises lointaines, car il est incontestable qu'il est de leur devoir et de leur intérêt à la fois de ne pas se désintéresser de ceux qui n'auront pas eu le bonheur de réussir dans leur carrière coloniale. Les aptitudes, les qualités et le travail que les œuvres coloniales réclament de leurs agents sont tels que ceux-ci ont droit au large concours de ceux qui les emploient. Il faut tâcher d'éviter, dans la mesure du possible, que les vaillants qui ont le courage et la vigilance de s'expatrier pour aller au loin travailler à la fortune de leur pays natal, se voient exposés, si leur état de santé les oblige au rapatriement, à tomber dans une situation d'infériorité vis-à-vis de leurs compatriotes moins entreprenants.

« Il est de l'intérêt des entreprises d'outre-mer de veiller à l'avenir de leurs agents, de diminuer le nombre des victimes coloniales, de ne pas abandonner ceux qui ont fait ce qu'ils ont pu, mais qui, par malheur, ont dû renoncer à voir leurs efforts couronnés de succès.

« Le jour où les agents coloniaux ne se verront plus exposés à des déboires et à des déceptions à leur retour dans la mère patrie, leur recrutement se fera plus facilement dans les classes intelligentes et parmi les gens pratiques, soucieux de leur avenir.

« Toutes ces considérations avaient frappé notre excellent ami M. le major Fivé et l'avaient poussé à reconsidérer la constitution d'une association philanthropique.

« La généreuse initiative à laquelle on vient de faire prendre corps, sera certes saluée avec sympathie par tous les hommes de bien qui ont à cœur notre développement économique et notre expansion au dehors.

« Nul doute que l'Union philanthropique ne rencontre donc le concours empressé de tous les bons citoyens.

« Est-ce à dire que l'œuvre en question doit être assumée par l'Etat ou par les compagnies coloniales? Nous ne le pensons pas. En effet, il y a des cas où, par sentiment de déférence pour les principes d'autorité et de discipline, l'Etat ou les compagnies ne pourraient pas intervenir. D'autre part, il y a une classe des précédents qui se poserait et qui serait de nature à effrayer et à nuire à l'élan colonial.

Le défrichement des terrains vagues constitue cependant une spéculation avantageuse. Il peut être pratiqué soit en vue du boisement, soit en vue de la conversion de terres incultes en terres arables ou en prairies. Jusqu'à présent, c'est le boisement qui semble avoir intéressé le plus les communes et les particuliers. Mais les deux autres opérations paraissent lucratives et méritent d'attirer l'attention des défricheurs.

La transformation de la lande en terre arable n'est ordinairement opérée que par de petits exploitants ou par des cultivateurs débutants, auxquels le terrain à améliorer est cédé à bas prix ou moyennant un faible loyer. La sidération, combinée avec l'emploi d'engrais chimiques, est un mode de fertilisation économique et efficace; trois années consécutives de culture de lupin suffisent pour rendre le sol productif. Les frais, pour un hectare (sans y comprendre la location du terrain, dont le prix est très minime, ni le défoncement, qui est quelquefois de rigueur), peuvent s'estimer à 275 francs.

Mais des essais faits dans ces dernières années ont démontré que beaucoup de bruyères, particulièrement celles qui sont humides ou marécageuses, sont susceptibles d'être transformées directement en prairies. Le prix du défrichement, par hectare, peut être estimé à 575 francs. En y ajoutant le prix d'acquisition du terrain, soit 150 francs, l'hectare de bruyère ainsi transformée coûte donc 725 francs. On peut supposer que, les deux premières années, le produit de la prairie représente seulement l'intérêt du capital engagé; dès la troisième année, le gain réalisé par la plus-value des bêtes soumises à l'engraissement est estimé en moyenne à 150 francs. Défalguons 50 francs pour l'entretien et la fumure de la pâture; il reste encore un bénéfice de 100 francs, ce qui, pour un capital de 725 francs représente un intérêt de 13.75 p. c.

Il est à noter que le terrain, d'une valeur initiale de 150 francs l'hectare, vaut, au bout de quelques années d'exploitation, de 1,500 à 2,000 francs.

G. T.

## NOUVELLES ET INFORMATIONS

**Mouvement des malles.** — Un télégramme nous annonce que le *Philippeville*, parti d'Anvers pour le Congo le 12 octobre, est passé le 19 à Las Palmas.

**L'expédition antarctique belge.** — Le Cercle africain de Bruxelles a envoyé au-devant des membres de l'expédition antarctique une délégation composée de MM. le lieutenant-colonel A. Thys, Émile Delcommune, Georges de Rongé, le major Awaert, le commandant Lebrun et De Banw.

La situation peu sûre de la région située entre le Tanganika et le Manyma a empêché jusqu'ici les membres de l'expédition du télégraphe, sous la direction de M. Mohun, de commencer leurs travaux de pose dans le bassin du lac. L'expédition s'est plantée vers l'ouest et se disposait, au commencement de juin, à porter les premiers poteaux à Lungula pour continuer le travail dans la direction de Kasonga.

Les communications et transports par la voie du Zambèze-Nyassa restent longues et difficiles. L'expédition Mohun, qui a quitté Shinde, à la bouche du Zambèze, le 15 octobre 1898, n'est arrivée à Tova que le 8 avril, laissant encore 500 de ses charges à Kituto, extrémité sud du Tanganika.

**Les crues de Lomami.** — Nous recevons de l'un de nos correspondants les renseignements suivants :

La crue des eaux varie entre 2<sup>m</sup>50 et 3 mètres. Le niveau de celle-ci baisse depuis le commencement de mai jusque vers le 15 juillet, et reste stationnaire jusqu'au 15 août. A partir de cette date, les eaux remontent doucement, avec des alternatives de hausse et de baisse. Elles atteignent leur niveau le plus élevé vers le 15 octobre. La navigation sur le Lomami présente certaines difficultés pendant les mois de juin, juillet et août.

**Le Tanganika** (Extrait d'une lettre du R. P. Daull, missionnaire à Karema) :

En ce pays il faut compter avec le mouvement des eaux. Il y a quelques années, le Tanganika arrivait jusqu'aux collines de Karema. Aujourd'hui il y a plus d'un kilomètre de terre cultivable entre ces hauteurs et le lac. Depuis 1870, le niveau du Tanganika a baissé d'au moins 8 mètres, d'après l'estimation du P. Moinet. Ce n'est pas à dire que nous assistions à la disparition d'une grande et belle nappe d'eau : le lac est simplement rentré dans son lit naturel.

L'embouchure de la Lukuga, affluent du Congo, qui sert de déversoir au Tanganika, aurait été obstruée pendant quelques années par des arbres, des herbes et du sable. Durant ce temps, les eaux du lac se sont accrues au point d'invaser le terrain bas des côtes et à force de monter sans cesse, elles auraient été assez fortes pour se frayer un nouveau passage dans le lit de la rivière, et ainsi prendre leur niveau normal par un écoulement régulier. Telle semble être l'explication la plus naturelle du rétrécissement du lit du lac : aujourd'hui son niveau reste stationnaire.

**Ujiji.** (\*) — Le R. P. Daull, missionnaire à Karema, rend compte comme suit, d'un voyage qu'il a fait à Ujiji :

Ujiji n'est pas pour les indigènes le nom d'une ville, mais d'un territoire divisé autrefois en plusieurs communes. Le port appartenait jadis aux habitants d'Ugoy et de Kawélé. A Ugoy

(\*) Extrait d'une lettre que publie les *Missions d'Afrique des Pères Blancs*.

demeuraient les Arabes et leurs gens, tandis que Kawélé était habitée par les Waunguanas et les indigènes.

Pour les Européens, Ugoy est la ville d'Ujiji. Elle est située sur une petite hauteur à 5 mètres du lac et presque entièrement cachée sous le feuillage des manguiers, des palmiers et des bananiers dont la verdure contraste agréablement avec le brun grisâtre des toits en paille.

En 1879, quand la caravane du P. Dronpeaux arriva à Ujiji, nos confrères trouvèrent les Arabes maîtres du pays. Quoique peu nombreux, une vingtaine à peine, ces gens avaient vite acquis une grande autorité, grâce à leurs marchandises de la côte, dont les nègres ont toujours été avides. Obligés de chercher à Ujiji les objets manufacturés, les indigènes subissaient nécessairement l'influence des Arabes.

Ceux-ci, plus industrieux que les nègres, arrivèrent en peu de temps à dominer non seulement à Ujiji, mais encore dans plusieurs tribus des deux rives du lac. Les noirs cherchèrent à lier amitié avec les Arabes : les puissants afin de faire avec eux le commerce d'esclaves, les faibles pour avoir leur protection.

Aujourd'hui, avec leurs nouveaux maîtres, les choses ont changé; ne pouvant plus trafiquer à leur guise, les Arabes ont quitté la contrée pour tourner à la côte. On en rencontre encore quelques épaves qui passent leurs jours à regretter le temps passé. Le voyageur européen peut se promener librement à Ujiji : le drapeau allemand qui flotte à l'entrée de la ville, lui garantit la sécurité, si précaire encore, il y a peu d'années.

LA rabe Sef-ben-Rachid, le propriétaire de l'ancienne maison des missionnaires, s'est fait un plaisir de nous recevoir chez lui. Nous avons constaté que depuis vingt ans le progrès a marché dans les missions du Tanganika. Les manguiers plantés par nos confrères sont devenus des arbres superbes. L'un d'entre eux, dont les branches s'étendent sur un rayon de 10 mètres, compte parmi les plus beaux d'Ujiji. L'ancienne maison de la mission anglaise est habitée aujourd'hui par un Grec venu de la mission allemande pour vendre divers objets du confortable européen, surtout des conserves et des liqueurs. La place du marché n'est plus celle qu'ont vue nos missionnaires de la première heure; les Allemands l'ont rapproché davantage de leur boma; elle est par conséquent plus à l'ouest que l'ancienne : la ville s'étend à l'est, vers le lac.

Des salines ont été découvertes près d'Ujiji, mais l'exploitation du sel est soumise à un impôt.

Les noirs doivent céder aux Allemands la moitié de la quantité du sel qu'ils extraient des salines. Pendant notre séjour à Ujiji, on a apporté au boma plus de 400 paquets, ce qui donne un poids d'environ 4,000 kilogrammes; preuve évidente que l'exploitation est très active. Ce sel est extrait des marais; on y travaille principalement dans la saison sèche. Une certaine quantité de terre salifère est mise dans un grand pot au fond duquel est pratiquée une ouverture recouverte d'écorces d'arbres. On verse de l'eau bouillante dans le récipient d'en haut pour dissoudre le sel dont la terre est empreignée. Le liquide, en passant à travers les écorces des différents pots, se filtre au point qu'en sortant du dernier, il est à peu près clair.

Il ne reste plus alors qu'à bouillir l'eau jusqu'à évaporation complète, et l'on a un très beau sel, qui se vend partout avec avantage.

Les objets apportés au marché d'Ujiji sont échangés contre des étoffes, ou des perles en porcelaine de toutes couleurs. L'autorité allemande, cependant, veut introduire la roupie comme seule monnaie courante dans les achats publics, ce qui rendra les transactions plus équitables, vu que le contrôle en sera plus facile.

Les environs d'Ujiji sont réputés très fertiles; la vallée de Lioutché produit du riz en abondance. Les alentours immédiats qui, autrefois, étaient le domaine du lac, forment maintenant une longue bande de terrain marécageux, ce qui rend le climat malsain; la variole y fait de fréquentes apparitions. Cet été, des centaines de noirs du Sud, en chemin pour Ujiji, ayant entendu parler des ravages que la variole y faisait, ont fait volte-face pour retourner dans leurs foyers.

**Contre la malaria.** — Le major R. Ross et les autres membres de l'expédition qui sont allés sur la côte occidentale d'Afrique faire des recherches au sujet de la propagation de la fièvre paludéenne, viennent de rentrer à Plymouth. Le major Ross a déclaré que l'expédition a poursuivi ses études pendant six mois et que ses travaux ont été couronnés de succès.

Les autorités de Sierra Leone ont décidé, sur les conseils du major Ross et de ses compagnons, d'avoir recours à tous les moyens pour exterminer les moustiques, que l'on considère comme les propagateurs de la malaria.

Les membres de l'expédition estiment que les blancs résidant dans l'Afrique centrale n'attachent pas suffisamment d'importance à la façon de construire leurs demeures et qu'à ce point de vue ils se trouvent dans des conditions hygiéniques bien moins favorables que les colons des Indes, où les habitations se construisent d'après des plans uniformes appropriés au climat tropical.

Le Dr Fielding Ould, un des membres de l'expédition, est resté en Afrique, aux fins de s'y entendre avec les autorités méridionales au sujet des mesures à prendre pour exterminer autour des villes les moustiques qui répandent la malaria.

M. Austin, un autre membre de la mission, a souffert de la fièvre paludéenne. Il l'avait gagnée pendant une nuit qu'il avait négligé de se couvrir d'une moustiquaire.

Le major Ross, qui appartient au service médical des Indes, a été engagé pour un terme de cinq ans, pour continuer ses investigations relativement à l'origine de la malaria.

**Chemin de fer du Congo.** — Une dépêche de Matadi, 10 octobre, annonce que les recettes de l'exploitation se sont élevées, pendant le mois de septembre, à la somme de 1 million 40,000 francs.

Voici le tableau des recettes de l'exploitation pendant le dernier exercice (1898-1899).

MOIS.	Nombre de voyageurs.	Marchandises. Kilog.	Recettes. Francs.
Juillet . . . . .	767	792,580	529,894 55
Août . . . . .	960	1,049,730	801,630 88
Septembre . . . . .	1,041	1,215,400	990,928 32
Octobre . . . . .	794	1,080,400	848,986 61
Novembre . . . . .	716	1,037,000	752,164 42
Décembre . . . . .	1,033	1,043,000	843,145 96
Janvier . . . . .	559	906,480	701,808 61
Février . . . . .	761	673,490	493,760 91
Mars . . . . .	1,064	761,360	609,237 44
Avril . . . . .	922	1,148,570	875,331 56
Mai . . . . .	905	1,404,060	1,167,124 27
Juin . . . . .	1,000	1,671,740	1,334,607 78
Total . . . . .			9,946,411 81

**Société du Haut-Congo.** — L'assemblée générale annuelle de la Société a eu lieu le 18 courant, sous la présidence de M. le colonel Thys, président du conseil d'administration. Elle a approuvé le bilan et le compte de profits et pertes, clôturés au 31 décembre 1898, et décidé le paiement, par 30 francs chacun, des coupons n° 8 et 9 des actions privilégiées, et du coupon n° 9 des actions ordinaires.

La répartition des bénéfices, s'élevant à 2,490,822 fr. 47 c., a été établie comme suit :

A la réserve statutaire, 121,197 fr. 59 c.; 60 francs à 9,932 actions privilégiées, coupons 8 et 9, 595,920 francs; aux administrateurs et commissaires, 16 p. c., 283,792 fr. 80 c.; 10 p. c. pour le personnel en Afrique, 177,370 fr. 45 c.; amortissement de 1,710 actions privilégiées, 855,000 francs; 30 francs à 12,000 actions ordinaires, coupons 9, 360,000 francs; solde à reporter à nouveau, 97,541 fr. 63 c.

Il a, en outre, été amorti pour 401,308 fr. 96 c., se décomposant comme suit : *Matériel fiscal* : 39,519 fr. 64 c.; *1<sup>er</sup> établissement en Afrique* : 361,789 fr. 32 c.

L'assemblée a approuvé également le remboursement au pair de 1,710 actions privilégiées. Nous publions les numéros de ces actions dans notre prochain numéro. Le remboursement aura lieu à partir du 31 décembre prochain et le paiement des coupons à partir du 2 novembre, chez MM. Balsler & C<sup>e</sup>.

MM. Georges de Laveleye et le comte Adrien de Montebello, administrateurs, et M. J.-H.-L. de Haas, commissaire, sortants et rééligibles, ont été ensuite réélus à l'unanimité des suffrages exprimés.

L'assemblée n'étant pas en nombre pour délibérer valablement sur le dernier objet à l'ordre du jour : *Autorisation pour le conseil de prendre un intérêt dans une autre société*. Une nouvelle assemblée, ayant ce seul objet à son ordre du jour, est convoquée pour le lundi 13 novembre 1899.

**Emprunt de l'État indépendant du Congo.** — 7<sup>o</sup> Tirage du 20 octobre 1899 :

Obligations remboursables à partir du 15 avril 1900 :	
Série 14973 n° 2, remboursable par . . . . .	fr. 100,000
— 59829 n° 5, remboursable par . . . . .	1,500
— 2651 n° 20, série 19329 n° 20 et série 38793 n° 25, remboursables par . . . . .	500

Obligations remboursables par 250 francs :

Séries N°s	Régions N°s	Séries N°s	Séries N°s	Séries N°s	Séries N°s
2651	1	14861	18	27022	23
2651	6	25588	3	38793	3
2651	23	25588	25	38793	17
8233	18	27022	19	40823	44
				52316	15
				59829	20

Sauf les numéros primés, indiqués ci-dessus, les séries suivantes sont remboursables par 160 francs :

2651	14861	19329	27022	40823	42910	54333
8233	14973	25588	38793	40883	52316	59053
						59829

## Bulletin financier.

DÉSIGNATION DES VALEURS.	Cours négociés dans notre dernier numéro.	Dernier cours.
États du Congo. Lots à primes . . . . .	85	84 25
— Obligations 4 1/2 % . . . . .	98 50	99
Compagnie du chemin de fer du Congo. Actions ordinaires . . . . .	1825	1875
— Paris de fondateur . . . . .	6437	6375
Société belge du Haut-Congo. Obligations 4 1/2 % . . . . .	526	526
— Ordinaires . . . . .	570	570
Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie . . . . .	1983	2012
Compagnie des Produits du Congo. . . . .	2500	2525
Compagnie du Katanga. Privilégiées . . . . .	650	650
— Ordinaires . . . . .	991	975
Compagnie du Lomami. Privilégiées . . . . .	775	700
— Ordinaires . . . . .	1440	1050
Compagnie des Magasins généraux du Congo. . . . .	2000	1950
Compagnie Sud-Kamerun. Ordinaire . . . . .	900	900
— Jouissance . . . . .	725	635
Compagnie Outremer. Capital . . . . .	625	603
— Dividende . . . . .	266	251 50

**Marché d'Anvers.** — *Caoutchouc.* — Le commencement de la semaine a été marqué par une forte reprise pour les belles sortes du Brésil et d'Afrique. A Anvers, des lots de Colombie, Casamance, Benguela, Conakry et Soudan ont trouvé acquéreurs à des prix en hausse.

Les 167 tonnes représentant la cargaison du steamer *Bruccellesville*, seront vendues en inscription le 3 novembre prochain.

Le steamer *Anversville* est resté à Anvers le 17 courant; il était porteur d'environ 92 tonnes, se répartissant approximativement comme suit :

D. P. (Domaine privé) . . . . .	72 tonnes.
Société anonyme belge du Haut-Congo . . . . .	13 —
Société du Comptoir commercial Congolais . . . . .	7 —
Total . . . . .	92 tonnes.

Para. — Londres nous signale un marché ferme avec ten-

dance à la hausse. Les cours de 4 sh. 4 d. et 4 sh. 4 1/2 d. ont été payés respectivement pour du Para fine disponible et du Bolivie (vieille marchandise).

*ivoire.* — Le steamer *Anversville* vient d'entrer dans le port, porteur de 200 défenses d'éléphants et 231 scrivailles, pesant ensemble 3,625 kilogrammes. Le stock sur place s'élève donc actuellement à environ 177 tonnes.

## CONGO FRANÇAIS

**Arrêté relatif à la mise en valeur du pays.** — Un arrêté en date du 4 avril, de M. H. de Lamothe, commissaire général du gouvernement au Congo français, règle le régime des concessions rurales de 10,000 hectares et au-dessous.

Ces concessions sont octroyées par le commissaire du gouvernement. Le pétitionnaire devra justifier qu'il peut disposer, pour la mise en valeur des terrains concédés, d'un capital initial d'au moins 200,000 francs pour une étendue de 5,000 à 10,000 hectares, ou d'au moins 40 francs par hectare, pour les concessions de moindre étendue, sans toutefois que ce capital puisse être inférieur à 10,000 francs.

Les concessions, au point de vue des charges fiscales, sont divisées en deux zones, comprenant chacune deux catégories. Voici le tarif des redevances exigées des concessionnaires; ces redevances tiendront lieu d'impôt foncier et ne pourront être augmentées qu'après la vingtième année à dater du jour de l'octroi de la concession :

### PREMIÈRE ZONE

RÉGION CÔTIÈRE, LIBREVILLE, BAS-OGOUÉ, LOANGO.

A. *Concessions de terrains propres aux cultures industrielles* (cacao, café, caoutchouc, etc.).

5 centimes par hectare pendant chacune des cinq premières années ;  
20 centimes par hectare pendant la 6<sup>e</sup> et la 7<sup>e</sup> année ;  
50 centimes par hectare pendant la 8<sup>e</sup>, la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année ;  
1 franc par hectare pendant chaque année à partir de la 10<sup>e</sup> exclusivement.

B. *Concessions de terrains propres à l'élevage et à l'exploitation des produits naturels du sol.*

5 centimes par hectare pendant chacune des trois premières années ;  
10 centimes par hectare pendant la 4<sup>e</sup>, la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup> année ;  
30 centimes par hectare pendant la 7<sup>e</sup>, la 8<sup>e</sup>, la 9<sup>e</sup> et la 10<sup>e</sup> année ;  
50 centimes par hectare pendant chaque année à partir de la 10<sup>e</sup> exclusivement.

### DEUXIÈME ZONE

RÉGION DE L'INTÉRIEUR, BRAZZAVILLE.

A. *Concessions de terrains propres aux cultures industrielles* (cacao, café, caoutchouc, etc.).

5 centimes par hectare pendant chacune des cinq premières années ;  
25 centimes par hectare pendant chacune des cinq années suivantes ;  
50 centimes par hectare pendant chaque année à partir de la 10<sup>e</sup> exclusivement.

B. *Concessions de terrains propres à l'élevage et à l'exploitation des produits naturels du sol.*

5 centimes par hectare pendant chacune des trois premières années ;  
25 centimes par hectare et par an à partir de la 3<sup>e</sup> année exclusivement.

Le titre provisoire de concession sera transformé en titre définitif de propriété dès que le concessionnaire aura mis en valeur au moins le cinquième de la superficie concédée. La mise en valeur comporte le défrichement, sous réserve des mesures destinées à empêcher la destruction des essences utiles à l'assainissement du terrain, l'ouverture de routes ou de chemins et l'aménagement des exploitations forestières et agricoles. Pour les terrains plus particulièrement propres à l'élevage, cette mise en valeur comprend en outre la formation de troupeaux d'animaux domestiques dans la proportion d'au moins une tête de gros bétail ou trois têtes de menu bétail par trois hectares de pâturage.

## CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

### EUROPE.

**Le commerce de la France de 1887 à 1896.** — L'administration française vient de publier le relevé du commerce extérieur de la France pendant les années 1887 à 1896. La moyenne a été de 9,667 millions de francs par année. Comparée à la période décennale précédente de 1877 à 1886, la dernière période accuse une diminution de 165 millions de francs. Mais, si on compare la période de 1887 à 1896 avec la période de 1867 à 1876, on relève, au contraire, une augmentation de 1,203 millions de francs. Enfin, si on remonte beaucoup plus haut dans le passé, jusqu'en 1827, par exemple, on voit qu'à cette époque l'ensemble du commerce extérieur français ne dépassait pas 1,168 millions; en 70 ans, l'exécédent a donc été de 8,499 millions de francs.

Voici quelle a été l'importance des transactions avec les principaux pays (commerce général). Les importations de l'Angleterre en France ont varié de 571 millions de francs (année 1887) à 753 millions (1896). En 1887, la France a exporté pour

1,010 millions en Angleterre et, en 1897, ce chiffre s'est élevé à 1,172 millions, après avoir atteint le total de 1,301 millions en 1895. En 1887, l'Allemagne a importé en France pour 420 millions de marchandises; en 1896, ce chiffre s'est élevé à 584 millions, tandis que les exportations françaises en Allemagne restaient stationnaires : 362 millions en 1887 contre 363 millions en 1896.

**Le chemin de fer du mont Blanc.** — Voici des renseignements techniques sur cette grande œuvre du chemin de fer du mont Blanc, appelée à intéresser le monde scientifique de tous les pays :

La ligne du Fayet à Chamonix, dont les travaux ont reçu un commencement d'exécution, sera à traction électrique. Les wagons seront automoteurs; le courant sera fourni par un rail latéral sur lequel froteront des balais métalliques.

Pour produire le courant, on utilisera l'eau de l'Arve dans deux usines, placées l'une aux montées Pelissier, l'autre près du pont Sainte-Marie. Chacune de ces usines donnera une force de 2,000 chevaux. Le parcours de la ligne électrique est de 20 kilomètres; plus tard, cette ligne sera prolongée jusqu'à Martigny.

La gare de départ du chemin de fer du mont Blanc sera placée sur le territoire de la commune des Houches, à proximité du chemin de fer électrique se dirigeant sur Chamonix.

L'entrée en galerie aura lieu un peu en amont du hameau de Taconnaz, à l'altitude de 1,100 mètres. Le chemin de fer suivra la crête sur la rive gauche du glacier de Taconnaz qui s'élève par le pic du Gros-Becchar sur l'aiguille du Gôter.

Une galerie souterraine de 5 kilomètres sera créée depuis le pied de la montagne de Taconnaz jusqu'au sommet de l'aiguille du Gôter à 3,843 mètres. Elle passera dans l'intérieur de l'arête rocheuse continue qui relie le Grand-Becchar à l'aiguille du Gôter.

Des balcons seront établis sur divers points du trajet pour procurer aux voyageurs des aperçus sur les magnifiques points de vue que présentent les montagnes neigeuses du mont Blanc. Une gare-hôtel importante sera établie vers le sommet de l'aiguille du Gôter pour permettre aux voyageurs d'y séjourner avec tout le confort désirable.

Cette station sera le point de départ d'excursions sur le glacier. La galerie se dirigera directement sous le dôme du Gôter, dans la direction de l'observatoire Vallot situé sur les rochers des Bosses, à 4,362 mètres. Là, sera établie une nouvelle station.

De cette altitude pour parvenir aux grands, puis aux petits rochers Rouges, qui sont à 350 mètres au-dessous du sommet du mont Blanc et qui sont déjà occupés en partie par l'observatoire Janssen, on traversera sous les rochers des Bosses.

Les petits rochers Rouges, situés à 4,580 mètres, ont été choisis comme station terminus. De là au sommet du mont Blanc (4,810 mètres), il reste un parcours de 230 mètres, qui sera franchi sur une pente douce de neige durcie, au moyen d'un câble-trainé permettant de conduire les voyageurs de l'arrêt terminus au point culminant du mont Blanc.

Le trajet total parcouru par le chemin de fer à crémaillère et câble-trainé sera de 10 kilomètres. On nous assure qu'au mois de juillet 1902, les touristes seront transportés sous le dôme du Gôter à plus de 3,500 mètres.

La gare terminus sera souterraine et composée de nefs permettant la création d'hôtels, de restaurants et de différentes industries.

La dépense totale de cette voie ferrée extraordinaire sera de 21 millions.

### AFRIQUE.

**La mission Voulet-Chanoine.** — Le ministre des colonies a reçu du gouverneur général ad interim de l'Afrique occidentale, en date du 15 octobre, la nouvelle que le lieutenant Meynier, qu'on croyait tué en même temps que le colonel Klobb, a pu heureusement survivre aux blessures qu'il a reçues.

Voici le texte de la dépêche :

« Saint-Louis, 15 octobre 1899.

velles; elle a dû gagner Gaura une douzaine de jours plus tard.

Que va-t-il se passer? Rabi, après avoir enrayé victorieusement les tentatives des missions de Behagle et Bretonnet, voudra-t-il poursuivre ses succès vers le sud et s'emparer des hommes, du matériel et des munitions de la mission Gentil? Ou bien se bornera-t-il à rester sur la défensive, sans pousser plus au sud, vers des pays qui ne semblent pas l'avoir tenté jusqu'ici?

Dans les conditions où la lutte se présentait et où sa mission était organisée, sans forces suffisantes et sans matériel fluvial, on se demande — le désastre de l'avant-garde étant malheureusement un fait établi — si le chef de l'expédition a agi sagement en demeurant à Gaura, sans nécessité apparente, pour y attendre l'attaque de son redoutable adversaire, plutôt que de battre prudemment en retraite vers ses renforts et sa base d'opération? Pure folie professionnelle, semble-t-il. L'avenir dira s'il a bien ou mal fait, et si, après tout, il lui était possible d'agir autrement.

En résumé, à la date du 10 septembre dernier, le gros de la mission Gentil, ayant à sa tête 10 ou 12 Européens, commandant à 262 miliciens sénégalais, était concentré au village de Gaura, sur le Chari. Les journaux ajoutent, mais sans entrer dans des détails, que des forces suffisantes ont été maintenues en arrière pour assurer la sécurité du poste de Gribingi. Quant à Rabi, il se trouvait à 40 kilomètres au nord du camp fortifié qui abrite M. Gentil et ses compagnons.

#### L'expédition de Behagle.

On lit dans le Temps :

M. Prins, un des collaborateurs de M. Gentil au cours de l'exploration du Chari et du lac Tchad, et laissé par ce dernier, au moment de son retour en France, en 1898, pour maintenir notre influence dans ces pays, est rentré à son tour hier pour prendre un congé nécessaire après trois ans de séjour dans l'Afrique équatoriale.

M. Prins rapportait la nouvelle, parvenue aux postes français depuis le dernier courrier, que l'explorateur de Behagle, dont nous mentionnions récemment la captivité chez Rabah, serait mort de faim. Nous faisons des vœux pour que cette funèbre information soit à son tour démentie. Le courage de M. de Behagle méritait un autre récompense que cette effroyable mort.

Aucune information ne concerne les autres membres de la mission de Behagle, qui comptait au moins sept blancs. Dès les débuts de l'entreprise, son chef était accompagné de M. Mercury, et M. Bonnel de Mézière, son second, est arrivé dans le bas Congo en compagnie de quatre adjoints, MM. Martel, Bourgeau, Pierre et Raymond. Ces derniers ont quitté Madaï le 29 mai et étaient à Bangi, au coude de l'Ubangi, le 13 août 1898. Étaient-ils tous avec M. de Behagle, lorsque celui-ci a été arrêté par Rabi? Nous ne le croyons pas et pensons que M. Bonnel et ses adjoints doivent être, en ce moment, dans les bassins du Kwango et de la Kotto, où ils font des récoltes d'ivoire. En tous cas, il n'est fait mention de leur présence dans aucune dépêche. Le petit vapeur, le *Léon Blot*, que M. Gentil avait mis à la disposition de l'expédition commerciale et qui quitta le poste de Gribingi, le 20 juillet 1898, avec M. de Behagle, est-il tombé également au pouvoir du sultan du Tchad?

#### La mission Foureau-Lamy.

D'après des nouvelles parvenues à Paris, mais non confirmées officiellement jusqu'ici, la mission dont on a annoncé l'arrivée dans l'Air, au mois d'avril dernier, aurait heureusement atteint Sinder, capitale du Damergu, à l'ouest du lac Tchad. Nos derniers renseignements particuliers datent du 9 février. A cette date, l'expédition se trouvait à Asi, à l'intersection des routes de caravanes d'Insalah (Sahara algérien) et de Ghat (Tripolitaine), à dix jours de marche au nord de l'Air.

En arrivant dans le Damergu, MM. Foureau et Lamy auront-ils réussi à rallier les survivants de la mission Voulet-Chanoine, commandés maintenant par le lieutenant Pallier? Il faut l'espérer. Dans ces conditions, les forces françaises seraient en nombre suffisant pour parer à une attaque de Rabi, du reste peu probable pour le moment.

Quant à MM. Voulet et Chanoine, on demeure sans détails précis sur les événements qui ont provoqué leur mort (1). Nous ne pensons pas, quant à nous, qu'ils aient été tués par leurs soldats révoltés. Cette version ne cadre pas avec ce que l'on sait des habitudes des mercenaires noirs, qui, en s'engageant, n'ont qu'un but : gagner un petit pécule, puis, aussitôt le terme de service terminé, regagner leur pays.

En exécutant, à l'arrivée du colonel Klöbb, les ordres de leur commandant, ces soldats n'ont fait qu'obéir à leur chef, mais en voyant les autres blancs de la mission se séparer de celui-ci et de son complice Chanoine, ils auront bien vite

compris le côté insensé des projets des deux officiers de se placer hors la loi et d'errer dans le Soudan. Alors ils auront songé à leur pays et auront, non pas assassiné, mais abandonné Voulet et Chanoine. Ceux-ci, avec quelques domestiques restés fidèles, auront été tués par les indigènes, exaspérés par leurs violences.

A.-J. W.

## L'EXPÉDITION ANTARCTIQUE BELGE

La *Belgica*, ayant à bord les membres de l'expédition antarctique belge, arrivera à Anvers demain. Nous avons déjà rapporté les péripéties et les résultats généraux de son voyage de vingt-six mois. Il est d'actualité, croyons-nous, d'en rappeler aujourd'hui les principales étapes.

Le départ de la *Belgica* du port d'Anvers date du 18 août 1897. Le petit navire belge était commandé par M. Adrien de Gerlache, à qui revient l'initiative de l'expédition. Dès 1894, le jeune marin faisait part à la Société de géographie de Bruxelles de son intention d'explorer la zone polaire antarctique. Une commission, chargée d'examiner le projet, s'y déclara favorable et, en janvier 1896, la Société ouvrit une souscription en vue de réunir la somme, relative- ment minime, de 250,000 francs, jugée nécessaire pour son exécution. Mais on ne parvint, au bout de quelques mois, qu'à réunir la moitié des fonds requis. Le gouvernement demanda aux Chambres un crédit de 100,000 francs, qui fut alloué, et complété par des subsides accordés par les administrations communales des grandes villes.

Toutes ces lenteurs firent perdre un certain temps à M. de Gerlache; cependant, il trouva moyen de le mettre à profit en prenant toutes les dispositions de nature à assurer le succès de son entreprise. Il acheta en Norvège un balancier à vapeur filant de 7 à 10 nœuds à l'heure, construit en vue de la navigation dans les mers polaires, qui avait précédemment servi à la chasse aux phoques. Il l'appela la *Belgica* et l'équipa soigneusement.

L'expédition était dirigée par M. Adrien de Gerlache, lieutenant de la ligne de navigation Ostende-Douvres, promoteur de l'entreprise, et M. Georges Lecointe, officier d'artillerie, précédemment détaché comme lieutenant de vaisseau dans la marine française, et auteur de deux excellents ouvrages intitulés : *la Navigation astronomique et la Navigation estimée*, et *Projet de marine marchande nationale*; il était spécialement chargé des reconnaissances géographiques. Le personnel comprenait, en outre, le lieutenant norvégien Arnudsen et le lieutenant belge Meilaerts, officiers de bord; le lieutenant d'artillerie belge Emile Danco, spécialement chargé des observations relatives à la physique du globe et à la météorologie; Henry Arctowski, ayant dans ses attributions l'océanographie, la géologie et la chimie; Emile Racovitz, chargé du service zoologique et botanique et de la photographie; le D<sup>r</sup> Cook, anthropologiste.

Les passagers étaient complètement outillés pour les études auxquelles ils allaient livrer. Pour l'océanographie, ils disposaient d'un sondeur à vapeur, d'un dynamomètre, de bouteilles à eau, de fils d'acier fondu; de même pour la géologie, la météorologie, la physique du globe, la photographie, la géographie, la topographie, la zoologie. Ils avaient, en outre, un excellent matériel de pêche.

En vue d'un hivernage sur une terre antarctique, l'expédition emportait un observatoire démontable, une maisonnette aménagée pour de basses températures : doubles parois de bois, garnies de linoléum à l'intérieur, de carton bitumé ou de feutre en dehors; comme vêtements : l'anorak, la veste en peau de loup et en toile à voile, le chaud jersey d'Islande, les gros gants, les bottes de cuir revêtues de bottes de feutre, le masque de soie, les lunettes noires et les lunettes à neige en bois, percées de deux fentes, le bonnet de fourrure, etc. Une collection de livres, cartes et atlas complétait cet équipement, judicieusement composé.

La *Belgica* quitta Anvers le 16 août 1897, et se rendit d'abord à Punta-Arenas, point extrême de l'Amérique méridionale, pour y faire du charbon. Quatre mois après, le 14 décembre 1897, elle levait l'ancre et se dirigeait vers les terres antarctiques. Des mois s'écoulèrent, puis d'autres sans qu'on reçut d'elle la moindre nouvelle. Comme il arrive fréquemment dans ces sortes d'expéditions, de sinistres rumeurs se répandirent et prirent consistance. On parla de la disparition totale de l'expédition. Chaque jour grandissait l'anxiété des parents et des amis des courageux explorateurs. Enfin, le 4 avril 1899, après plus de seize mois de silence, M. A. de Gerlache, revenu à Punta-Arenas, annonçait télégraphiquement son retour, en même temps que la douloureuse nouvelle du décès de deux membres de l'expédition, MM. le lieutenant Danco, enlevé le 5 juin 1898 par une maladie de cœur, et le matelot Wiencke, mort par accident.

Les autres membres de l'expédition reviennent en bonne santé. Ils rapportent une moisson de renseignements de tout premier ordre, des contributions importantes à toute une série de sciences parentes de la géographie. Jusqu'à présent, M. Arctowski seul a rendu compte de ses travaux (1); la publication qu'il en a faite a déjà eu un grand retentissement et permet de bien augurer des écrits et des livres que nous réservent les passagers de la *Belgica*.

Les expéditions de Cook, Weddel, Ross, Christensen, avaient surtout en vue l'exploration géographique du pôle. L'expédition belge avait, elle, pour principal objectif son étude scientifique. Elle rapporte néanmoins des résultats géographiques dont il serait injuste de contester l'importance. Nous les avons donnés naguère, en publiant le rapport préliminaire de M. de Gerlache; nous nous bornons donc à y renvoyer nos lecteurs, quitte à y revenir dès que nous arriveront de nouveaux éléments.

Le séjour de la *Belgica* dans les régions polaires fut, disions-nous, de seize mois (14 décembre 1897-28 mars 1898). Il débuta par la découverte d'un détroit séparant des terres de l'est, archipel aperçu par Palmer, il y a quatre-vingts ans. Le détroit fut baptisé détroit de Gerlache et la terre, qui continue la terre de Graham, reçut le nom de *Terre de Danco*. M. Lecointe fit un levé de la côte sur environ 300 milles et l'archipel fut longuement exploré; les membres de l'expédition y opérèrent une vingtaine de débarquements, et s'y livrèrent à des recherches et des expériences des plus intéressantes. La détermination de nombreuses coordonnées et des éléments magnétiques, la découverte d'échantillons de mousses, de lichens, de graminées et de fort curieux spécimens de plusieurs espèces d'insectes, des études très documentées sur la faune et la zoologie de ces parages, tel est le bilan scientifique de cette première partie de l'expédition.

La *Belgica* continua ensuite son voyage en conservant une direction sud-ouest; elle aperçut au loin la terre Alexandre; puis le 10 mars, par 71° 30' de latitude sud et 83° 16' de longitude ouest, le navire se trouva bloqué par les glaces et les voyageurs prirent leurs dispositions pour hiverner.

Pendant cet hivernage, qui dura treize longs mois, — le premier que l'on ait fait dans les terres australes — ils se livrèrent à de nombreuses observations scientifiques qui ne tarderont pas à être communiquées au public. Le navire, allant à la dérive vers l'est, atteignit 71° 36' de latitude sud et 87° 39' de longitude ouest le 30 mai. A la fin de juillet, la nuit polaire prit fin et le soleil se leva de nouveau sur l'horizon.

Le 14 mars 1899 seulement, la *Belgica* put se dégager et prendre le chemin du retour. Deux semaines après, elle entra à Punta-Arenas, par le chenal de Cockburn.

C'est la première fois que des explorateurs belges ont dirigé leurs efforts vers les régions polaires. Comme on le voit, le succès les a récompensés et ils ont bien mérité de la science. Le *Mouvement géographique* joint ses félicitations aux tributs d'admiration qui leur viennent, aujourd'hui, de toutes parts.

## LA DISLOCATION DU SOUDAN FRANÇAIS

DÉCIDÉMENT, chaque mois qui s'écoule apporte à la carte politique de l'Afrique quelque modification, et la guerre qui ensanglante la partie méridionale du continent obligera peut-être, d'ici quelque temps, les cartographes à remettre leurs compositions sur le chantier. Toutefois, il ne s'agit pas, pour l'instant, d'un important accord international précisant ou changeant des frontières, mais seulement d'un nouveau groupement des dépendances d'une même puissance, d'un simple acte d'administration coloniale. L'immense territoire que gouvernait M. le général de Trentinian vient d'être dépecé et les morceaux en sont rattachés à d'autres colonies. Autrement dit, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Dahomey s'agrandissent aux dépens du Soudan qui, théoriquement, cesse d'exister. Mais, si la mesure que vient de prendre le ministère français ne relève pas de la politique internationale, elle n'en offre pas moins un intérêt considérable, tant au point de vue de la colonisation qu'à celui de la géographie pure.

Le Soudan français, disions-nous, est supprimé administrativement. En fait, il continue d'exister, avec son unité bien marquée, aussi grande, sinon plus, que celle du Congo ou de l'Égypte. Car le pays qui s'étend des rives du Bafing aux possessions britanniques du Niger — soit sur une longueur de plus de 1,300 kilomètres — et des confins du Sahara aux chaînes voisines du golfe de Guinée — soit sur une largeur de près de 900 kilomètres — présente partout les mêmes caractères : c'est partout la même savane où, périodiquement, on incendie les grandes herbes; partout la même végétation naturelle et les mêmes champs de graminées; partout le même climat : de sept à huit mois de sécheresse et de quatre

(1) Voir *Ciel et Terre*, 1899.

à cinq mois de pluies presque continues; partout, les naturels portent la puissante empreinte de l'Islam et ont atteint un degré de culture supérieur à celui des tribus fétichistes de la côte.

Les territoires du Soudan français forment, on le voit, un tout assez homogène. L'identité de leurs besoins économiques et moraux, l'identité de la politique à suivre vis-à-vis des populations indigènes semblaient réclamer, dans l'œuvre de la pacification, de l'organisation et de la mise en valeur du pays, un complet esprit de suite et une parfaite unité de vues. Il y avait lieu d'élaborer un plan d'ensemble et d'en poursuivre patiemment l'application. Dès lors, on conçoit sans peine les considérations auxquelles on obéissait naguère en réunissant, sous une même direction, toutes les parties du Soudan.

L'expérience a-t-elle échoué? Oui, s'il faut en croire de nombreux coloniaux qui, dans ces derniers temps, menaient une campagne active en faveur de ce qu'il est convenu d'appeler la « dislocation du Soudan ». Oni encore, puisque le ministère français, après mûr examen, leur a donné raison et a soumis, le 17 octobre dernier, à la signature du président de la République, un décret dont voici les principaux articles :

ARTICLE PREMIER. — Les territoires ayant constitué jusqu'à ce jour les possessions du Soudan français cessent d'être groupés en une colonie ayant son autonomie administrative et financière.

Les cercles de Kayes, de Bafoulabé, de Kita, de Satadouou, de Bamako, de Ségou, de Djenné, de Niolo, de Gombou, de Sokoto et de Bougouni sont rattachés au Sénégal.

Les cercles de Dinguiray, de Siguiri, de Kouroussa, de Kankan, de Kissidougou et de Beyla sont rattachés à la Guinée française.

Les cercles ou résidences de Odienné, de Koung et de Bouna sont rattachés à la Côte d'Ivoire.

Les cantons de Kouala ou Nelba, au sud de Liptako, et le territoire de Say, comprenant les cantons de Djennaré, de Diogoré, de Fomlongani et de Botou sont rattachés au Dahomey.

Les cercles ou résidences de la circonscription dite « région nord et région nord-est du Soudan français », savoir, ceux de Tombouctou, de Sumpi, de Goundani, de Bandiagara, de Dori et de Ouahigouya, ainsi que les cercles ou résidences de la circonscription dite « région du Volta », savoir, ceux de San, de Ouagadougou, de Léa, de Kouy, de Sikasso, de Bobb, Dioulasou et de Djibougou, forment deux territoires militaires relevant de l'autorité directe du gouverneur général et placés sous la direction de deux commandants militaires.

ART. 2. — Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française est chargé de la haute direction politique et militaire de tous les territoires dépendant du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey.

ART. 3. — Un officier général ou supérieur rempli, à Saint-Louis, auprès du gouverneur général, les fonctions de commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale.

Son autorité s'exerce au point de vue militaire et sous la haute direction du gouverneur général, dans les colonies du Sénégal, de la Guinée française, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey. Les troupes placées sous son commandement sont, selon les nécessités politiques, réparties entre ces diverses colonies.

ART. 4. — Les recettes et les dépenses des cercles ou résidences de l'ancienne colonie du Soudan français rattachés au Sénégal, y compris ces deux territoires militaires, forment un budget spécial, incorporé pour ordre au budget du Sénégal, sous le titre de « budget du haut Sénégal et du moyen Niger ».

Ce budget spécial est préparé chaque année par le gouverneur général en conseil privé. Le gouverneur général a l'ordonnement des dépenses, mais il peut sous-déléguer les crédits qui sont à sa disposition.

Il est pourvu à l'exécution des engagements financiers pris par l'ancienne colonie du Soudan français sur les ressources de ce budget spécial.

ART. 5. — Les recettes et les dépenses des territoires rattachés à la Guinée française, à la Côte d'Ivoire et au Dahomey sont inscrites respectivement aux budgets locaux de ces différentes colonies.

La « dislocation » du Soudan français est donc un fait accompli. Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de résumer ici les principales raisons qu'ont fait valoir les inspirateurs de ce profond remaniement organique.

Tout d'abord, ils invoquaient les difficultés d'accès résultant de la frontière douanière séparant la colonie du Soudan, tout à fait isolée de la mer, des colonies côtières par lesquelles devaient transiter les articles d'importation et d'exportation. Cependant, ces colonies ayant les unes et les autres la même mère patrie, rien n'était plus simple que de supprimer ces obstacles à la libre circulation des marchandises. D'autre part, le pays était trop vaste; les communications y étaient difficiles et l'autorité du gouverneur, résidant à Kayes, n'y rayonnait pas aisément. Mais il y avait, à cette situation, un remède tout indiqué : les voies de communication qui faisaient défaut, il fallait les créer sans délai; on était, d'ailleurs, entré dans cette voie, puisque, le 7 juin dernier, un décret autorisait la colonie du Soudan à emprunter une somme de 3,200,000 francs pour prolonger jusqu'au Niger la ligne de chemin de fer de Kayes-Bafoulabé.

Les arguments mis en avant par les partisans de la « dislocation » ne sont donc pas bien probants. Il nous semble même que le Soudan français doive, dans un avenir plus ou moins lointain, recouvrer son autonomie administrative. On la lui avait, peut-être, accordée prématurément; sans

doute, il eût été plus judicieux de ne la lui donner que le jour où de bonnes voies de communication en eussent relié les différentes parties et où sa cohésion économique eût répondu à sa cohésion géographique. Cependant, rien n'empêchait la colonie du Soudan de créer elle-même les chemins de fer et les routes qui lui étaient nécessaires. C'est aux colonies du Sénégal, de la Guinée, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey qu'incomberont désormais ces travaux. Mais il n'est pas certain qu'elles trouveront un intérêt suffisant à les réaliser. En tout état de cause, ce serait s'illusionner bien fort que de voir dans le nouveau décret la solution du problème des voies de communication, problème essentiel entre tous et qu'on trouve à la base de toute œuvre coloniale sérieuse.

## NOUVELLES ET INFORMATIONS

Mouvement des malle. — Un télégramme nous annonce que le *Philippelle*, parti d'Anvers pour le Congo le 12 octobre, a passé le 28 à Lagos.

De Kitambo au plateau du Tanganika. — La Société de géographie de Londres a reçu la dernière partie du journal de M. Codrington, dans laquelle ce voyageur rend compte de son expédition à Kitambo, endroit où fut enterré Livingstone. Avant de quitter l'arbre au pied duquel reposent les restes du célèbre missionnaire, Codrington a planté une haie autour de cet arbre et y a déposé le sol dans un rayon d'une cinquantaine de mètres; il a ensuite enfoui dans l'enclos une bouteille cachetée. Le 14 mai, le voyageur s'est mis en marche pour le retour. Après avoir passé le Lulimalu, l'expédition a fait route dans l'herbe desséchée des « dambos », qu'entrecoûpent de loin en loin des bosquets et des chaînes de collines. En quelques jours, elle a traversé plusieurs rivières se dirigeant vers le Luapula, le Bangwelo et le Tshambezi. Parmi ces rivières, il y a lieu de citer le Lukulu, cours d'eau profond et d'une largeur de 315 mètres, et la Lolingela, large de 900 mètres. Le 18 mai, M. Codrington a atteint le Tshambezi, qu'il a descendu jusqu'à 11 kilomètres environ de son confluent avec la Lolingela, rivière qui vient du sud, tandis que le Tshambezi poursuit son cours vers le nord. Les sondages effectués dans ce dernier ont accusé une profondeur de 5<sup>m</sup> 70 à 6 mètres. Peu avant d'arriver au Bangwelo, le Tshambezi cesse d'être navigable, tout au plus y a-t-il d'étroits chenaux qu'on ne peut passer qu'avec des pirogues. Le même fait se présente à l'est et au sud-est de l'île de Shirabe. Il résulte de diverses expériences faites sur les rives du Tshambezi que les eaux de ce dernier y sont à une altitude de 1,137 mètres. Le 20 mai, M. Codrington a remonté cette rivière, dont le courant a une vitesse d'environ 2 kilomètres et demi à l'heure. Le 22 mai, des barques ont été envoyées sur le Tshambezi et la Lukulu, tandis que M. Codrington traversait à pied le pays des Awemba. Après avoir passé plusieurs rivières, l'expédition a pénétré dans une contrée bien boisée et peuplée. A Kasama, endroit situé à une altitude de 1,273 mètres au-dessus du niveau de la mer, fut tenue une « indaba », au cours de laquelle on procéda à la nomination du successeur du chef Mamba. Le 30 mai, M. Codrington a touché le territoire Ketiambulu, pays inhabité, d'un paysage splendide et couvert de rochers stratifiés. Le 1<sup>er</sup> juin, le voyageur a retrouvé les bords escarpés du Tshambezi, large en cet endroit de 10 mètres. Le 3 juin, il a traversé le Tshuzi, affluent du Tshambezi, et le 4 juin il s'est arrêté à la station d'Ikawa, qui se trouve à une altitude de 1,583 mètres.

Missions. — Extrait d'une lettre du Rév. Père Van Henexhoven, datée de Ki Santu, 10 juillet : « En ce moment, il régnait à Bergeyck-Saint-Ignace, la plus grande activité. Les bâtisses sont poussées avec ardeur sous l'habile direction du Frère Van Houtte. En même temps, on fait des briques à tour de bras. Le premier mois de la saison sèche, nous en avons fait 200,000. J'espère que pour l'Assomption, nous en aurons réuni 500,000. Il nous reste beaucoup de constructions à édifier : une maison à étages pour les missionnaires, des classes, dortoirs et hangars pour les enfants, une école, une lingerie, etc... le croiriez-vous? une petite brasserie. Le Frère Gillet est parvenu à faire une bière de bananes très convenable. C'est notre boisson de table.

« Le Frère Gillet nous a même fait du vin de bananes et du cidre. L'un et l'autre sont bons. Dimanche dernier, nous avons reçu la visite de deux messieurs du chemin de fer. Ils ont fort apprécié les boissons du Frère. Celui-ci nous a fait aussi du vinaigre de bananes (on tire tout de ces bananes) supérieur, à mon avis, au vinaigre de vin.

« Les bananes (toujours les bananes) fournissent encore au Frère la base du savon mou qu'il nous fait pour la lessive. Il nous fabrique aussi du savon dur de toilette.

« Enfin, une dernière économie que le Frère Gillet nous fait réaliser, c'est celle du beurre. Les enfants, sous sa direction, nous font de la graisse de coco, qui nous suffit pour la cuisine.

« En résumé, d'ici à longtemps, à Bergeyck-Saint-Ignace, on ne doit nous envoyer de Belgique, ni vin de table, ni savon, ni vinaigre, ni beurre. Cela prouve que, grâce au Frère Gillet, nous tirons du sol congolais tout ce que nous pouvons et que ce Frère nous fait réaliser de sérieuses économies. Cela est bien nécessaire, car nos constructions sont une source de dépenses considérables. »

Les Plantations. — Le Frère Gillet continue ses essais d'introduction de plantes économiques dans la mission de Bergeyck-Saint-Ignace. Il a recueilli récemment des graines d'eucalyptus robusta. Ces semences, mises en pépinières, réussissent

parfaitement. Aux premières pluies, il comptait de grandes plantations de ces arbres précieux.

Le blé d'Égypte, venu de semences recueillies dans la mission, est en épis. Il a presque 85 centimètres de hauteur. Un autre froment, le blé-roseau, paraît devoir donner aussi de bons résultats.

Une brasserie au Congo. — Les essais de brasserie du Frère Van der Straeten ont magnifiquement réussi à Kimunza. Il a déjà fait 200 litres d'excellente bière avec du riz non décoré-tillé et un peu de houblon. Ni l'alcool ni le sucre n'entrent dans sa fabrication.

Le second essai qu'il a fait avec du sorgho a également réussi, il a ajouté un peu de houblon. Le Père De Vos a fait goûter de cette bière à plusieurs agents, tant de l'État que du chemin de fer et des factoreries : tous s'accordent à la trouver excellente. Les essais de notre Frère-brasseur seront tentés par d'autres.

Une briqueterie à la machine. — Je reviens à l'instant des bords de la Lukaya où est établie la briqueterie. Les briques se font à la machine, construite dans les ateliers de M. Delahaye, à Tours.

Huit hommes y travaillent et peuvent faire facilement 6 briques à la minute ou 360 par heure. Disons plutôt 300, car il faut de temps en temps graisser la machine et nettoyer les moules, ce qui prend toujours quelques instants. En dix heures, nos travailleurs peuvent donc faire 3,000 briques... Ce qui ferait 18,000 briques en six jours.

Inutile de vous dire qu'il n'arrive pas à ce chiffre, attendu qu'ils ne travaillent que huit heures par jour et que leur nature molle réclame toujours un peu de repos... Ne nous plaignons pourtant pas trop... Ils font par jour une moyenne de 1,800 briques. Père De Vos.

Les légendes au Congo. — Le Père De Vos, dans son journal que publient les *Missions Belges*, écrit à ce sujet :

« Il existe en Belgique toute espèce de légendes, inventées uniquement pour effrayer les marmots... Vous en connaissez tous... Ces légendes ont également cours au Congo... Je viens d'en découvrir une à Kimunza; seulement ici cette légende est une histoire vraie, authentique, disent les indigènes. En voici le résumé : à la saison des pluies, quand les eaux de la Djili et de quelques autres rivières sont très élevées, on entend sortir du lit du fleuve une voix suave, mélodieuse. Par sa douceur captivante, elle attire l'imprudent voyageur près de la rive. Le malheureux qui s'approche voit bientôt sortir du fond des eaux un individu au visage superbe, au regard bienveillant. Tout en lui respire la bonté, la douceur, l'aménité. J'interrogeai, il y a quelques jours, un de nos gamins à ce sujet... J'appris, entre autres choses, que les pieds du personnage, qu'ils appellent *Kinkita*, sont très petits, mais que pour le reste il ressemble à un homme. Quand le Kinkita est parvenu à attirer tout près de lui son interlocuteur, tout à coup il le saisit, l'entraîne au fond de l'eau et va par des chemins souterrains et inconnus le vendre dans des régions lointaines.

« Voilà la légende à laquelle tous les hommes de couleur ajoutent créance. J'ai demandé à bon nombre d'individus si déjà quelqu'un d'entre eux avait vu ou entendu le monstre. Leur réponse a toujours été négative. »

Comment les indigènes se procurent du « mbizi » (1). — Sous le nom de « mbizi », on entend tout être vivant propre à l'alimentation, et comme les indigènes ne sont pas très difficiles, ces espèces se multiplient presque à l'infini. Voyons comment ils se le procurent, notamment au moyen de la chasse.

Le gibier qui en fait les frais dans le Kwango est, en somme, assez rare. Nous n'avons guère dans le pays que des serpents, des souris, quelques singes, de rares antilopes, le chat-léopard et quelques léopards. Quant à la volaille, ce sont des pigeons verts, des pintades, des canards et des moineaux en grande quantité. Il faudrait voir les indigènes partir à la chasse aux souris... comme ils sont vaillants : vingt, trente hommes, le fusil à pierre ou à piston sur l'épaule, accompagnés de quelques maigres chiens, auxquels ils attachent sous le corps une clochette en bois, afin que le son de celle-ci leur indique par où le chien se dirige dans les hautes herbes et les maintienne sur la piste du gibier. Pendant la saison sèche ils font mieux : ils entourent la partie où ils ont résolu de faire la chasse et mettent tous ensemble le feu aux herbes sèches. Les souris qui ne meurent pas dans l'incendie tombent sous la décharge de leur arme à feu.

Pour la chasse au singe (kwa), ils entourent l'arbre sur lequel ils en ont aperçu un, crient à tue-tête et déclarent de temps en temps leur fusil, jusqu'à ce qu'ils se rendent maîtres de la bête.

L'antilope (kai) est chassée de la même manière, car ce que les noirs savent le mieux, c'est de crier. Ils ne chassent pas le léopard (ngo). Cependant, quand ils en rencontrent, ils n'hésitent pas à décharger sur lui leur fusil, mais il arrive souvent alors qu'ils payent de leur vie cet exploit.

Ils tuent le serpent (nioka) à coups de bâton, mais les Bas-Congo n'en veulent pas comme nourriture; ceux du haut le mangent; moi-même j'en ai goûté un jour et l'ai trouvé délicieux : c'est comme une bonne anguille.

Les chenilles (nguka) sont également un mets exquis. Un jour, un chef de Ki Santu vint se plaindre de ce qu'on avait enlevé toutes les chenilles d'un arbre de son village. Il faut savoir que les noirs en font réellement l'élevage. Elles étaient encore trop jeunes, paraît-il. Les fraudeurs en convinrent. En conséquence, on remit les chenilles sur l'arbre en question, avec promesse pour ceux qui les avaient enlevées et restituées d'en avoir la moitié dès qu'elles seraient grandes.

Les sauterelles (marikonko) sont également appréciées. On les prend surtout le soir et au matin, quand la rosée a appesanti leurs ailes et qu'elles ne voient pas clair. Je me rappelle qu'un

(1) Extrait d'un article des *Missions belges*.

(1) Voir le *Mouvement géographique*, 1898, col. 524.